

Céreq

CENTRE D'ÉTUDES ET DE RECHERCHES SUR LES QUALIFICATIONS

Gilbert

La formation professionnelle des jeunes en Rhône-Alpes

NUMÉRO / FÉVRIER 1995

d o c u m e n t s

LA FORMATION PROFESSIONNELLE DES JEUNES EN RHÔNE-ALPES



Gilles Margirier (IREPD - centre régional associé en Rhône-Alpes)
Antoine Richard (Céreq)

C é r e q

Document n° 103
Série Évaluation

Février 1995

S O M M A I R E

INTRODUCTION	7
PREMIÈRE PARTIE : LA PLACE DE L'APPRENTISSAGE DANS L'ENSEIGNEMENT PROFESSIONNEL	9
1. LES JEUNES RHONALPINS AUX RECENSEMENTS DE 1982 ET DE 1990	11
1.1. La population des 16-25 ans, situation et évolution	11
1.1.1. 85 % des 16-18 ans sont désormais scolarisés	12
1.1.2. Les 19-25 ans : un sur quatre dans le système scolaire, un sur deux en emploi	12
1.2. L'évolution des niveaux de diplôme des jeunes : les non-diplômés deviennent minoritaires	14
1.3. Les jeunes en emploi; comme leurs aînés, majoritairement dans le secteurs tertiaires	14
1.4. Les jeunes en "transition" : un accueil massif dans les services marchands et non marchands	15
1.5. Le diplôme : une protection accrue contre le chômage	16
2. L'ORIENTATION SCOLAIRE APRES LE PREMIER CYCLE	17
2.1. L'évolution des effectifs scolaires en France et en Rhône-Alpes entre 1981 et 1992 : déclin de l'enseignement professionnel de second cycle, croissance forte des effectifs de l'enseignement supérieur, y compris dans sa dimension professionnelle	17
2.2. L'orientation après le 1er cycle selon le type de filières : 40% des élèves poursuivent dans un second cycle professionnel	19
2.3. Les diplômés de l'enseignement professionnel : structure par niveau et évolution sur la période récente	20
2.3.1. Une proportion de diplômés de niveaux IV et III plus forte en Rhône-Alpes qu'en France	20

2.3.2. <i>Les diplômés de l'enseignement professionnel de niveau IV représentent 15 % de l'ensemble des diplômés du niveau IV, une proportion identique en Rhône-Alpes et en France</i>	21
2.3.3. <i>En Rhône-Alpes, une progression forte de la part de l'enseignement professionnel dans le total du niveau IV, du fait de l'essor des bacs professionnels</i>	21
2.4. La place de l'apprentissage dans l'enseignement professionnel	24
2.4.1. <i>Une part plus faible de l'apprentissage en Rhône-Alpes qu'en France</i>	24
2.4.2. <i>La part de l'apprentissage dans l'enseignement professionnel en France selon les niveaux de formation</i>	25
2.4.3. <i>Rhône-Alpes : la part plus faible qu'en France de l'apprentissage dans l'enseignement professionnel ne se vérifie qu'au niveau V</i>	27
DEUXIEME PARTIE : LA FORMATION PAR ALTERNANCE SOUS CONTRAT DE TRAVAIL : CONTRATS DE QUALIFICATION ET CONTRATS D'APPRENTISSAGE	29
1. LES CONTRATS DE QUALIFICATION	31
1.1. Eléments de comparaison des contrats d'apprentissage et de qualification	31
1.1.1. <i>Progression forte des contrats de qualification, stagnation des contrats d'apprentissage</i>	31
1.1.2. <i>En 1992, davantage de contrats de qualification signés en Rhône-Alpes que de contrats d'apprentissage</i>	32
1.1.3. <i>Des niveaux de formation plus élevés pour les jeunes en contrats de qualification que pour ceux en contrats d'apprentissage</i>	33
1.2. La répartition des contrats de qualification selon les secteurs d'activité (en 1991) : trois secteurs représentent un tiers des contrats signés	34
1.3. Les diplômes préparés par le biais des contrats de qualification	37
1.3.1. <i>Plus d'un tiers des diplômes sont des titres de branche</i>	37
1.3.2. <i>Quatre groupes de secteurs</i>	37

2. L'APPRENTISSAGE	40
2.1. Evolution des effectifs	40
2.1.1. <i>Des évolutions parallèles en France et Rhône-Alpes marquées par une décroissance des effectifs depuis 1989</i>	40
2.1.2. <i>Le regard sur le long terme relativise cette baisse</i>	41
2.2. L'évolution des effectifs et des flux d'entrée en apprentissage selon le niveau de formation : une croissance forte des apprentis de niveau IV et III depuis 1988 mais inférieure aux objectifs fixés par la politique régionale	42
2.3. La répartition des apprentis selon leur spécialité de formation	45
2.3.1. <i>En France, trois groupes de spécialités accroissent leurs effectifs</i>	45
2.3.2. <i>Rhône-Alpes : les métiers du commerce et de la distribution d'une part, de la santé et du secteur paramédical ont connu une forte hausse</i>	46
2.4. Les apprentis aux niveaux IV et III, selon les groupes de formation	48
2.4.1. <i>Les apprentis de niveau III et plus</i>	48
2.4.2. <i>Les apprentis au niveau du baccalauréat</i>	48
2.4.3. <i>Les apprentis en Brevet Professionnel</i>	48
2.5. Les apprentis dans les différents secteurs d'activité	53
2.5.1. <i>80 % des apprentis dans les entreprises de moins de dix salariés</i>	53
2.5.2. <i>Les apprentis sont concentrés dans sept secteurs</i>	53
2.5.3. <i>Les secteurs qui accueillent des apprentis recourent également aux contrats de qualification</i>	55
 LISTE DES GRAPHIQUES ET TABLEAUX	 57

INTRODUCTION

A compter de 1988, le Conseil Régional de Rhône-Alpes, dans le cadre de la décentralisation des compétences en matière de formation professionnelle et d'apprentissage, a mis en oeuvre une politique de promotion de l'apprentissage sous forme d'un dispositif innovant de coopération entre les organisations professionnelles et les établissements de l'Education nationale. Ce dispositif visait principalement les niveaux IV et III de formation professionnelle.

A la demande du Conseil régional, le Céreq et deux de ses centres associés ont réalisé une étude pour l'évaluation de cette politique (1). Parmi les produits de l'étude, l'analyse de la formation professionnelle des jeunes en Rhône-Alpes sur la période 1987-1993 avait pour objectif d'identifier les spécificités régionales, en identifiant les similitudes ou les divergences au regard des données nationales sur le système de formation professionnelle des jeunes. Il présentait également l'intérêt d'offrir aux acteurs régionaux des données de cadrage organisées et présentées au niveau de la Région, par consolidation des données recueillies auprès des deux académies de Lyon et Grenoble, généralement publiées à ce seul niveau infra-régional

Tout en permettant de satisfaire le besoin d'information des acteurs de la relation formation emploi dans la Région Rhône-Alpes, la publication de cette partie d'étude dans la présente collection répond également à un objectif d'ordre plus général : celui de proposer une forme de mise en regard de données régionales et nationales, qui permette d'identifier à la fois les spécificités d'une situation régionale et la force d'inertie liée aux effets des tendances nationales, résultant de divers facteurs tels que la mise en place de nouveaux dispositifs ou de nouvelles filières de formation, l'annonce d'objectifs politiques comme "les 80 % d'une classe d'âge au niveau du bac" par exemple. Au-delà de ses résultats spécifiques, un tel document peut donc constituer un guide utile pour des décideurs ou des techniciens régionaux souhaitant disposer d'un outil organisé d'analyse des principales caractéristiques du système de formation professionnelle des jeunes existant sur leur territoire.

Ce document présente les traits caractéristiques de la formation professionnelle des jeunes dans la région Rhône-Alpes. La présentation est ordonnée en deux parties.

¹ Celle-ci a fait l'objet d'une publication (disponible à la librairie du Céreq) : L'apprentissage coopératif en Rhône-Alpes - portée et limites d'une politique novatrice, Collection "Etudes", n° 66, novembre 1994.

La **première partie** met en évidence les places respectives de l'enseignement professionnel scolaire et de l'apprentissage aux divers niveaux de formation.

Dans un premier temps, sont présentées d'une part des caractéristiques générales de la population des 16-25 ans, potentiellement concernée par l'enseignement professionnel, d'autre part, le poids relatif de l'enseignement professionnel scolaire dans l'ensemble de l'enseignement scolaire.

Dans un second temps, est analysé l'enseignement professionnel dans ses diverses composantes et son évolution au cours des six dernières années.

La **deuxième partie** sera consacrée à l'enseignement professionnel sous contrat de travail : contrats de qualification et d'apprentissage.

Un premier point présente une comparaison des deux formules, au plan de l'évolution des effectifs et des niveaux de formation des jeunes concernés.

Un second point permet d'apprécier la diversité des recours aux contrats de qualification selon les activités économiques.

Un troisième point traite dans le détail des caractéristiques de la population des apprentis et des secteurs d'activité auxquels ils se rattachent, en se centrant particulièrement sur les niveaux IV et III de formation.

PREMIÈRE PARTIE

**La place de l'apprentissage dans
l'enseignement professionnel**

1. LES JEUNES RHONALPINS AUX RECENSEMENTS DE 1982 ET DE 1990.

1.1. La population des 16-25 ans, situation et évolution

Cette population représente 837 385 personnes en 1990, contre 790 572 en 1982, en augmentation de 5,9 % entre 1982 et 1990 (soit une croissance de 0,7 % par an). Les projections démographiques laissent entrevoir une baisse de 40 000 personnes à l'horizon 2010. Les 16-25 ans ne représenteraient plus que 13 % de la population totale contre 16 % actuellement¹

Le tableau ci-dessous montre que, pour cette classe d'âge, la part des jeunes en emploi est équivalente à celle des jeunes scolarisés (autour de 43 % chacune). Les chômeurs représentent 8 % de la population totale et les jeunes en situation de transition entre l'école et l'emploi près de 12 % des actifs en emploi. Parmi ces actifs, 4,5 % sont des apprentis et près de 8 % entrent dans les mesures spécifiques de politique de l'emploi (contrats de qualification ou d'adaptation, stages d'insertion, TUC).

Tableau 1
Les jeunes de 16 à 25 ans : situation en 1990 en Rhône-Alpes

	Effectifs	%	%
Au service National	21 350	2,5	
Dans le système scolaire	367 697	43,9	
En Emploi	351 440	42,0	100,0
<i>dt : apprentis</i>	15 972	1,9	4,5
<i>dt : mesures spécifiques(*)</i>	26 804	3,2	7,6
Chômeurs	67 385	8,1	
Inactifs	29 513	3,5	
Total	837 385	100,0	

(*) Mesures spécifiques : contrats de qualification et d'adaptation, stages en entreprise et en centres de formation, travaux d'utilité collective.

Source : INSEE

¹ Les données présentées dans cette section ont été tirées directement, ou construites à partir des données INSEE issues du recensement. On en trouvera une présentation dans INSEE, "Les jeunes en Rhône-Alpes", Dossier n°54, 1993.

Les sources des données utilisées pour les différents tableaux et graphiques de ce document sont présentées en annexe. Lorsqu'un tableau ou graphique est repris directement d'une publication, l'organisme de référence est précisé sous le tableau ou graphique.

Afin d'avoir une vision plus précise de cette population, de l'évolution de sa situation, on distinguera la sous-population encore concernée par l'enseignement secondaire (les 16-18 ans, qui représentent 30 % de l'ensemble) de celle concernée potentiellement par l'enseignement supérieur (19-25 ans).

1.1.1. 85 % des 16-18 ans sont désormais scolarisés

Ils représentent 252 588 jeunes en 1990, en augmentation de 1,8 % entre les deux recensements.

Le fait le plus marquant a été la progression de leur taux de scolarisation. Au recensement de 1990, 84,6 % d'entre eux étaient scolarisés. Ce taux de scolarisation a progressé de 24,9 % entre 1982 et 1990, le nombre d'élèves s'accroissant de 42 575 unités.

En contrepartie, la proportion d'actifs en emploi a diminué considérablement, passant de 18 % du total de la population à 11,3 %. Parmi ces actifs en emploi, la part des apprentis régresse mais s'accompagne d'une modification substantielle de la composition par sexe de cette population : on assiste en effet à une diminution de 16 % du nombre d'apprentis hommes, mais à une augmentation de 14 % du nombre d'apprentis femmes.

La population des jeunes au chômage est également en diminution forte, captée principalement par le système scolaire, par les mesures de politique de l'emploi institutionnalisant une transition entre la formation et l'emploi (mesures jeunes du type TUC, contrats de qualification, SIVP, etc.). La proportion des chômeurs passe ainsi de 8,2 % en 1982 à 2,6 % en 1990.

1.1.2. Les 19-25 ans : un sur quatre dans le système scolaire, un sur deux en emploi

Ils représentent 584 797 jeunes en 1990, en augmentation de 7,8 % entre les deux recensements.

Un jeune sur quatre est dans le système scolaire en 1990 et un sur deux est actif en emploi.

Le nombre d'élèves a augmenté considérablement entre les deux recensements (près de 80 % d'augmentation) alors que celui des actifs en emploi a stagné en valeur absolue.

Le nombre de chômeurs est resté stable en grande partie là encore par l'effet de la scolarisation et des mesures jeunes.

Tableau 2
Les jeunes de 16 à 18 ans
- situation et évolution entre 1982 et 1990 en Rhône-Alpes -

Situation	Effectifs en 1982		Effectifs en 1990		Evolution entre 1982 et 1990	
Au service National	2 636	1,1	1408	0,6	-1 228	- 46,6
Dans le système scolaire	170 976	68,9	213 551	84,5	+ 42 575	+ 24,9
En Emploi	44 952	18,1	28 493	11,3	- 16 459	- 36,7
<i>dt : apprentis</i>	13 104	5,3	11 768	4,7	- 1 336	- 10,2
<i>dt : mesures spécifiques</i>	0		4 984	2,0	+ 4 984	
Chômeurs	20 372	8,2	6 588	2,6	-13 784	-67,7
Inactifs	9 112	3,7	2 548	1,0	- 6 564	-72,0
Total	248 048	100,0	252 588	100,0	+ 4540	+ 1,8

Source : INSEE

Tableau 3
Les jeunes de 19 à 25 ans
- situation et évolution entre 1982 et 1990 en Rhône-Alpes -

Situation	Effectifs en 1982		Effectifs en 1990		Evolution entre 1982 et 1990	
Au service National	20 056	3,7	19 942	3,4	-114	- 0,6
Dans le système scolaire	86 808	16,0	154 146	26,4	+ 67 338	+ 77,6
En Emploi	327 732	60,4	322 947	55,2	- 4 785	-1,5
<i>dt : apprentis</i>	1 780	0,3	4 204	0,7	+ 2 424	+136,1
<i>dt : mesures spécifiques</i>	0	0	21 820	3,7	+ 21 820	-
Chômeurs	57 608	10,6	60 797	10,4	3 189	+5,5
Inactifs	50 320	9,3	26 965	4,6	- 23 355	-46,4
Total	542 524	100,0	584 797	100,0	42 273	+ 7,8

Source : INSEE

1.2. L'évolution des niveaux de diplôme des jeunes : les non-diplômés deviennent minoritaires

Entre 1982 et 1990, des changements notables se sont produits du fait de l'accroissement du nombre de jeunes scolarisés et de l'allongement de la durée de scolarisation.

Parmi les 16-25 ans non scolarisés aux dates de recensement, les jeunes les mieux représentés sont désormais les titulaires de CAP-BEP et non plus les non-diplômés comme c'était encore le cas en 1982.

Corrélativement, les titulaires d'un diplôme équivalent ou supérieur au baccalauréat représentent désormais 1/4 de cette population contre 1/5 en 1982.

Tableau 4
Les 16-25 ans non scolaires, selon le niveau de diplôme en 1982 et 1990

	1982	1990		Ecart
	%	Effectifs	%	1990-82
Aucun diplôme ou CEP	38,7	123 449	26,3	-12,4
BEPC	9,8	36 936	7,9	-1,9
CAP BEP	30,5	189 195	40,3	+9,8
Bac. et plus	21,0	120 108	25,6	+4,6
Total	100,0	469 688	100,0	

Source : INSEE

1.3. Les jeunes en emploi ; comme leurs aînés, majoritairement dans les secteurs tertiaires

Les jeunes en emploi se différencient peu de l'ensemble des actifs quant à leur répartition selon les activités économiques.

Tableau 5
Les jeunes de 16-25 ans en emploi en 1982 et 1990, répartition selon l'activité économique

	1982	1990
Agriculture	3,2	2,2
Industrie	29,8	28,3
Ind. Agricoles et Alimentaires	3,4	3,7
Energie	1,1	0,6
Biens intermédiaires	7,5	8,4
Biens d'équipement	9,3	8,6
Biens de consommation	8,7	7,1
Bâtiment, Génie Civil	9,2	8,8
Tertiaire	57,8	60,7
Commerce	12,8	15,2
Transports, Télécommunications	5,1	4,1
Services Marchands	25,7	28,6
Institutions financières	2,1	1,6
Services non Marchands	12,1	11,2
Total	100,0	100,0
	(372 684)	(351 440)

Source : INSEE

60 % travaillent désormais dans le secteur tertiaire ; particulièrement nombreux et en progression dans le Commerce et les Services Marchands, leur part relative diminue à l'inverse dans les Transports et Télécommunications, les Banques et Assurances, les Services non Marchands.

L'industrie ne représente plus que 28,3 % des emplois, en diminution sur la période, particulièrement du fait du secteur des biens de consommation courante ; toutefois, les effectifs de jeunes ont augmenté en valeur relative dans les IAA et les biens intermédiaires.

La place du secteur du Bâtiment dans l'emploi des jeunes de 16 à 25 ans est légèrement décroissante mais ce secteur continue à en employer plus de 30 000.

1.4. Les jeunes en "transition" : un accueil massif dans les services marchands et non marchands

On a noté précédemment qu'au sein des actifs occupés de la classe d'âge, 12 % relevaient soit de l'apprentissage, soit de mesures spécifiques. Les secteurs d'activité accueillent ces jeunes dans des proportions inégales et surtout qui ne sont pas toujours en lien étroit avec la part qu'ils occupent dans l'emploi des 16-25 ans.

Le tableau ci-dessous montre notamment que l'industrie dans son ensemble, qui représente 28 % des emplois de la classe d'âge n'accueille que 21 % de ceux qui sont en situation de transition. A l'inverse, le secteur tertiaire représente 60 % de l'emploi total mais près de 70 % des situations de transition, les services marchands et non-marchands constituant un "réservoir" important de jeunes de cette catégorie.

Tableau 6

Les jeunes de 16-25 ans en transition entre l'école et l'emploi en 1990, selon l'activité économique

	Situation intermédiaire (*)		Actifs occupés
	Effectifs	%	%
Agriculture	356	0,8	2,2
Industrie	8 840	20,7	28,3
Industries Agricoles et Alimentaires	2 108	4,9	3,7
Energie	152	0,4	0,6
Biens intermédiaires	1 920	4,5	8,4
Biens d'équipement	2 228	5,2	8,6
Biens de consommation	2 432	5,7	7,1
Bâtiment, Génie Civil	3 888	9,1	8,8
Tertiaire	29 692	69,4	60,7
Commerce	5 960	13,9	15,2
Transports, Télécommunication	920	2,2	4,1
Services Marchands	14 224	33,3	28,6
Institutions financières	256	0,6	1,6
Services non Marchands	8 832	19,5	11,2
Total	42 776	100,00	100,0

(*) Apprentis sous contrat, contrat d'adaptation ou de qualification, stagiaires principalement en entreprises, principalement en centres de formation, travaux d'utilité collective.

Source : INSEE

Quant au Bâtiment, du fait d'un recours massif à l'apprentissage, sa part dans l'embauche de jeunes "en transition" est légèrement supérieure à sa part dans l'emploi total des 16-25 ans.

1.5. Le diplôme : une protection accrue contre le chômage

Le chômage des jeunes a régressé entre les deux dates du recensement du fait, on l'a vu d'un accroissement important du taux de scolarisation, d'une conjoncture économique favorable en 1990 et de la mise en œuvre de mesures destinées à organiser une transition professionnelle.

Plus que cette décroissance des taux de chômage des jeunes, battue en brèche par l'évolution de la conjoncture entre 1990 et 1994, c'est l'évolution relative qu'il convient de noter. On constate alors le rôle protecteur croissant du diplôme, pour les garçons comme pour les filles : le taux de chômage évolue plus favorablement pour les catégories les plus diplômés. Cela tient vraisemblablement pour partie à un comportement des employeurs embauchant préférentiellement des diplômés mais aussi à un accueil plus massif de diplômés que de non-diplômés dans les diverses mesures organisant la transition professionnelle.

Tableau 7
Le taux de chômage des 16-25 ans selon le niveau de diplôme en 1982 et 1990

	Hommes		Femmes	
	1982	1990	1982	1990
Aucun diplôme	18,1	18,5	32,2	34,0
CEP	12,3	18,6	24,8	34,1
BEPC	13,3	13,6	23,5	24,9
CAP-BEP	9,8	9,4	22,2	21,7
Baccalauréat	10,4	8,8	15,9	14,0
1er cycle, BTS, DUT, Professions sociales ou de la santé	7,7	5,5	7,0	7,1
2e et 3e cycle	11,2	4,9	12,0	8,4
Total	13,0	11,8	22,3	20,9

Source : INSEE

2 . L'ORIENTATION SCOLAIRE APRES LE PREMIER CYCLE

2.1. L'évolution des effectifs scolaires en France et en Rhône-Alpes entre 1981 et 1992 :déclin de l'enseignement professionnel de second cycle, croissance forte des effectifs de l'enseignement supérieur, y compris dans sa dimension professionnelle

Par la combinaison d'effets démographiques et de politique éducative, on a assisté à un déplacement "vers le haut" des niveaux de formation : les effectifs du premier degré ont diminué de 1,3 % entre 1981 et 1991, ceux du second degré ont augmenté de 14 % mais ceux du supérieur se sont accrus de 66 %. Les tableaux 8 et 9 illustrent les évolutions sur la période considérée.

Ce déplacement vers le haut se vérifie également pour le sous-ensemble que constitue l'enseignement professionnel. En Rhône-Alpes comme en moyenne sur l'ensemble du territoire et dans les grandes régions comparables (cf. tableau 11), l'enseignement scolaire professionnel de second degré décline, en valeur relative mais aussi en valeur absolue. En onze ans, les effectifs de l'enseignement professionnel de second degré sont passés de 74 000 à 63 000 élèves (chiffres arrondis), soit une baisse de 16 %, équivalente à celle observée pour la France entière. Le second cycle professionnel qui représentait 38 % des effectifs de second cycle en 1981 n'en représente plus que 28 % en 1992 (cf. tableau 10). On compte actuellement 2,4 élèves dans l'enseignement général et technologique pour un élève dans l'enseignement professionnel contre 1,5 en 1981. Le rapide développement des bacs professionnels (71 diplômes délivrés en 1987, 5 134 en 1993 en Rhône-Alpes, 14 000 diplômes délivrés en 1989 en France, 45 000 en 1992) n'a donc pas suffi à compenser le déclin des formations de niveau V.

L'enseignement supérieur comptait 187 000 élèves et étudiants en 1991-92 contre 112 547 en 1981-82 (cf. tableau 8). Cette croissance a affecté tout autant les filières d'enseignement professionnel que celles dans lesquelles l'enseignement reste plus général. Ainsi, les Sections de Techniciens Supérieurs ont augmenté leurs effectifs d'un nombre équivalent (+ 14 000 élèves) à la diminution constatée dans l'enseignement professionnel de second cycle (- 12 000). De même, ont progressé fortement les effectifs d'élèves d'écoles d'ingénieurs et d'écoles de commerce.

Au total donc, le phénomène marquant des évolutions du système scolaire au cours des dix dernières années est celui du déplacement vers le haut des niveaux de formation plus que celui de l'évolution des parts respectives d'enseignement général et d'enseignement professionnel.

Tableau 8
Comparaison Rhône-Alpes et France de la répartition des effectifs scolaires selon les niveaux de formation entre 1981 et 1991

	RHONE-ALPES				FRANCE			
	Effectifs		Parts relatives		Effectifs		Parts relatives	
	1981-82	1991-92	% 81-82	% 91-92	1981-82	1991-92	% 81-82	% 91-92
Premier Degré	664 745	650 300	52,4	46,9	7 005 542	6 668 600	52,3	47,4
Second Degré	490 280	557 300	38,7	39,8	5 341 460	5 550 233	39,9	39,4
dt 1er cycle	294 990	(*) 312 660	23,3	-	3 264 200	3 167 855	24,4	22,5
dt 2e cycle	195 290	(*) 223 776	15,4	-	2 077 260	2 382 378	15,5	16,9
<i>dt 2e cycle professionnel</i>	74 831	(*) 63 177	5,9	-	817 031	687 178	6,1	4,9
<i>dt 2e cycle gén.ou techno.</i>	110 080	(*) 150 800	8,7	-	1 136 662	1 575 864	8,5	11,2
<i>dt Enseignement spécial</i>	10 379	(*) 9 799	0,8	-	123 567	119 336	0,9	0,8
Supérieur	112 547	187 086	8,9	13,4	1 042 074	1 859 216	7,8	13,2
dt Classes préparatoires	4 070	7 252	0,3	0,5	38 493	71 961	0,3	0,5
dt Techniciens Supérieurs	8 837	22 984	0,7	1,6	62 844	219 605	0,5	1,6
dt Ecoles	13 558	34 715	1,1	2,5	58 283	342 016	0,4	2,4
dt Universités	86 082	122 135	6,8	8,7	882 454	1 225 634	6,6	8,7
Total 1er, 2e degré, supérieur	1 267 572	1 400 686	100,0	100,0	13 389 076	14 078 049	100,0	100,0

(*) : 1992-93

Source : Ministère de l'Éducation nationale
(Direction de l'évaluation et de la prospective)

Tableau 9
Comparaison Rhône-Alpes et France des évolutions des effectifs scolaires selon les niveaux de formation entre 1981 et 1991

	Rhône-Alpes		France (Métropole)	
	Ecart 1991-1981	Evolution 1991/81 (en %)	Ecart 1991-1981	Evolution 1991/81
Premier Degré	- 8 445	-1,3	-336 942	4,8
Second Degré	+ 67 020	+13,7	+208 773	+3,9
dt 1er cycle	(*) 17 670	(*) 6,0	-96 345	-3,0
dt 2e cycle	(*) 28 486	(*) 14,6	+305 118	+14,7
<i>dt 2e cycle professionnel</i>	(*) -11 654	(*) -15,6	-129 853	-15,9
<i>dt 2e cycle général ou technologique</i>	(*) 40 720	(*) 37,0	+439 202	-
<i>dt enseignement spécial</i>	(*) -580	(*) -5,6	-4 231	- 3,4
Supérieur	+ 74 539	+ 66,2	+ 817 142	+ 78,4
dt Classes préparatoires	+ 3 182	+ 78,2	+ 33 468	+ 86,9
dt Techniciens Supérieurs	+ 14 147	+ 160,1	+ 156 761	+ 249,4
dt Ecoles	+ 21 357	+ 156,0	+ 283 733	+ 486,8
dt Universités	+ 36 053	+ 41,9	+ 343 180	+ 38,9
Total 1er, 2e degré, supérieur	+ 133 114	+ 10,5	+ 688 973	+ 5,1

(*) : écart 1992-1981 et évolution 1992-1981

Source : Ministère de l'Éducation nationale
(Direction de l'évaluation et de la prospective)

Tableau 10
La part de l'enseignement professionnel dans les effectifs de deuxième cycle
et son évolution entre 1981-82 et 1992-93, en France et en Rhône-Alpes

	1981-82	1992-93	Ecart 1992-1981
Rhône-Alpes			
2e cycle professionnel / Total 2e cycle (en %)	38,3	28,2	-10,1
2e cycle général/2e cycle professionnel	1,5	2,4	
France			
2e cycle professionnel / Total 2e cycle (en %)	39,3	28,8	-10,9
2e cycle général/2e cycle professionnel	1,4	2,3	

Source : Ministère de l'Education nationale (Direction de l'évaluation et de la prospective)

Tableau 11
Comparaison France, Rhône-Alpes, Ile-de-France de la part de l'enseignement professionnel dans
l'enseignement secondaire (année 1988- 1989)

	Effectifs	%
France		
2e cycle	2 155 300	100,0
<i>dt 2e cycle professionnel</i>	<i>711 100</i>	<i>33,0</i>
<i>dt 2e cycle général ou</i> <i>technologique</i>	<i>1 444 200</i>	<i>67,0</i>
Rhône-Alpes		
2e cycle	211 700	100,0
<i>dt 2e cycle professionnel</i>	<i>68 600</i>	<i>32,4</i>
<i>dt 2e cycle général ou</i> <i>technologique</i>	<i>143 100</i>	<i>67,6</i>
Ile de France		
2e cycle	397 500	100,0
<i>dt 2e cycle professionnel</i>	<i>122 300</i>	<i>30,8</i>
<i>dt 2e cycle général ou</i> <i>technologique</i>	<i>275 200</i>	<i>69,2</i>

Source : Ministère de l'Education nationale
(Direction de l'évaluation et de la prospective)

2.2. L'orientation après le 1er cycle selon le type de filières : 40 % des élèves poursuivent dans un second cycle professionnel

60 % environ des sortants du premier cycle d'enseignement qui poursuivent des études le font dans la filière d'enseignement général ou technologique, les 40 % restant engageant une formation professionnelle sous statut scolaire ou par apprentissage.

La proportion de jeunes poursuivant dans une filière générale est légèrement plus élevée dans la région Rhône-Alpes tandis que l'apprentissage constitue un débouché de plus faible ampleur.

Tableau 12
Répartition des élèves poursuivant des études après le 1er cycle selon la nature de l'établissement d'accueil en 1990

	Rhône-Alpes	France
Education spécialisée	0,5	0,4
Cycles professionnels en lycée	29,1	29,6
Lycées agricoles	4,3	4,0
Centres de formation d'Apprentis	7,4	9,0
Lycée général ou technologique	58,9	57,1
Total	100,0	100,0

Source : Ministère de l'Education nationale (Direction de l'évaluation et de la prospective)

2.3. Les diplômés de l'enseignement professionnel : structure par niveau et évolution sur la période récente

2.3.1. Une proportion de diplômé de niveaux IV et III plus forte en Rhône-Alpes qu'en France

L'enseignement professionnel reste marqué par la prépondérance des diplômés de niveau V. Ils continuent de représenter, en 1993, 70 % de l'ensemble des diplômés de l'enseignement professionnel de niveaux V à III (68 % si l'on inclut les DUT).

Ceci étant noté, il convient d'apprécier la tendance or celle-ci fait ressortir le poids fortement croissant des diplômes professionnels de niveau IV et III. 30 % des diplômés de l'enseignement professionnel (du CAP au BTS) ont désormais un niveau équivalent ou supérieur au baccalauréat contre 10 %, cinq ans auparavant. Depuis 1987, le nombre de BTS délivrés a progressé très vivement de même que celui des bacs professionnels tandis qu'au niveau V, le nombre de BEP délivrés se rapproche de celui des CAP.

Tableau 13
Nombre de diplômes de l'enseignement professionnel des lycées délivrés en Rhône-Alpes en 1987 et en 1993

	1987		1993		Ecart	Evolution
	Effectifs	%	Effectifs	%	Effectifs	%
CAP	26 318	62,3	20 959	40,3	- 5 359	-20,4
BEP	11 741	27,8	15 674	30,2	3 933	+33,5
BP	847	2,0	1 441	2,8	594	+70,1
BAC PRO	71	0,2	5 134	9,9	5 063	∞
BT	688	1,6	682	1,3	-4	-0,6
BTS	3 558	8,4	8 078	15,5	+ 4 522	+127,0
Total	43 223	100,0	51 968	100,0	+ 8 745	+23,1

Source : Ministère de l'Education nationale
(Rectorats des académies de Grenoble et Lyon)

En terme de structure des niveaux de diplôme, la région Rhône-Alpes est marquée par le poids supérieur des formations de niveau IV et III relativement à la France : moindre poids des CAP et BEP (le niveau V représente encore 76 % en France en 1992) et poids plus élevé des bacs professionnels et surtout des BTS. La progression a été sensiblement plus rapide en Rhône-Alpes accentuant l'écart dans la structure des diplômes par niveau. Au niveau V, les évolutions sont, en tendance, les mêmes que pour la France entière, mais plus accentuées : baisse de 20 % du nombre de CAP, hausse de 33 % de celui des BEP.

Tableau 14
Nombre de diplômes de l'enseignement professionnel des lycées
délivrés en France en 1987 et en 1992(*)

	1987		1992		Ecart		Evolution	
	Effectifs	%	Effectifs	%	Effectifs	%		
CAP	273 270	60,6	251 099(**)	45,5	- 22 171		- 8,1	
BEP	121 100	26,8	173 106(**)	31,4	+ 52 006		+ 42,9	
BP	11 931	2,6	11 938	2,2	+ 7		0	
BAC PRO	880	0,2	44 933	8,1	+ 44 053		∞	
BT	7 648	1,7	8 470	1,5	+ 822		+ 10,7	
BTS	36 275	8,0	62 171	11,3	+ 25 896		+ 71,4	
Total	451 104	100,0	551 717	100,0	+ 100 613		+ 22,3	

(*) Données 93 non encore disponibles sauf Bac Pro : 51 118

(**) Les "mentions complémentaires" (9 834 en 1992) ont été ventilées au sein des CAP et BEP au prorata de leur poids respectif.

Source : Ministère de l'Education nationale
(Direction de l'évaluation et de la prospective)

2.3.2. Les diplômés de l'enseignement professionnel de niveau 4 représentent 15 % de l'ensemble des diplômés de niveau IV, une proportion identique en Rhône-Alpes et en France

Au sein de la population des diplômés, on ne constate pas d'écart majeur dans la part de l'enseignement professionnel de niveau IV (Brevet Professionnel, Brevet de Technicien, Bac Professionnel) dans le total du niveau IV entre la France et Rhône-Alpes. Cette part est actuellement voisine de 15 %.

2.3.3. En Rhône-Alpes, une progression forte de la part de l'enseignement professionnel dans le total du niveau IV, du fait de l'essor des bacs professionnels

Au sein du niveau IV, la progression des diplômés de l'enseignement professionnel a été forte au cours des dernières années, légèrement plus en Rhône-Alpes où initialement le niveau était plus faible (5,3 % en 1987 contre 7,0 % en France).

Les tableaux ci-dessous nous livrent les enseignements suivants, pour les six dernières années :

- 45 000 diplômes de niveau IV ont été délivrés en 1993, soit près de 15 000 de plus qu'en 1987.
- Les diplômes d'enseignement professionnel représentent 16 % de l'ensemble du niveau IV en 1993. La progression de l'enseignement professionnel, plus forte en valeur relative (+ 352 % contre + 32 %) mais moins forte en valeur absolue que celle de l'enseignement général et technologique (+ 5 651 contre + 9 346), est due quasi exclusivement aux bacs professionnels dont le nombre dépasse 5 000 en 1993, huit ans après leur lancement. La progression des brevets professionnels a certes été forte mais le nombre de diplômes délivrés est très faible.
- Au total, on ne comptait plus que 5,5 diplômés de l'enseignement général et technologique pour un diplômé de l'enseignement professionnel en 1993 contre 18 pour 1 en 1987.

Tableau 15
Nombre de jeunes admis aux examens de niveau IV en Rhône-Alpes
en 1987 et en 1993

	1987	1993	Répartition en 1993 (%)	Ecart 93-87 (effectifs)	Evolution 93/87 (%)
Bac Général	20 194	27 281	59,9	7 087	+35,1
Bac Technologique	8 714	10 973	24,1	2 259	+25,9
Total Général et Technologique	28 908	38 254	84,1	9 346	+32,3
Brevet Professionnel	847	1441	3,2	594	+70,1
Brevet de Technicien	688	682	1,5	-6	-0,9
Bac Professionnel	71	5134	11,3	5 063	∞
Total Enseignement professionnel	1 606	7 257	15,9	5 651	+351,9
Total Niveau IV	30 514	45 511	100,0	14 997	49,1
% Ens. professionnel / Niveau IV	5,3	15,3			
Nb de diplômés de l'ens. général et techno. pour 1 diplômé de l'ens. professionnel	18,0	5,5			

Source : Ministère de l'Education nationale (Rectorats des académies de Grenoble et Lyon)

La vision des évolutions relatives des deux types d'enseignement n'est pas exactement la même si l'on s'intéresse non plus aux diplômés mais à la population présente en année terminale de chacune des filières. La part de l'enseignement professionnel dans le total s'en trouve légèrement majorée, essentiellement du fait d'un taux de réussite particulièrement bas au Brevet Professionnel.

Tableau 16
Nombre de jeunes présentés aux examens de niveau IV en Rhône-Alpes

	1987	1993	Répartition en 1993 (%)	Ecart 93-87 (effectifs)	Evolution 93/87 (%)
Bac Général	26 907	36 410	57,2	9 503	+35,3
Bac Technologique	13 331	15 855	12,5	2 524	+18,9
Total Général et Technologique	40 238	52 565	82,6	12 327	+30,6
Brevet Professionnel	2 916	3 544	5,6	628	+21,5
Brevet de Technicien	1 013	985	1,5	-28	-2,8
Bac Professionnel	82	6 554	10,3	6 472	∞
Total Enseignement professionnel	4 011	11 083	17,4	7 072	+176,3
Total Niveau IV	44 249	63 648	100,0	19 399	+43,8
% Ens. professionnel / Niveau IV	4,5	17,4			
Nb de diplômés de l'ens. général et techno. pour 1 diplômé de l'ens. professionnel	10,0	4,7			

Source : Ministère de l'Education nationale
(Rectorats des académies de Grenoble et Lyon)

Si les taux de réussite dans l'enseignement professionnel restent inférieurs à ceux de l'enseignement général (60% contre 75 % environ des candidats sont admis, en grande partie dû au faible taux de réussite au brevet professionnel), la progression des taux de réussite a été forte grâce à l'essor des bacs professionnels.

Tableau 17
Taux de réussite aux examens de niveau IV en Rhône-Alpes

(%)	1987	1993
Bac Général	75,1	74,9
Bac Technologique	65,4	69,2
Total Général et Technologique	71,8	72,8
Brevet Professionnel	29,0	40,7
Brevet de Technicien	67,9	69,2
Bac Professionnel	86,6	73,6
Total Enseignement professionnel	40,0	62,7

Source : Ministère de l'Education nationale
(Rectorats des académies de Grenoble et Lyon)

2.4. La place de l'apprentissage dans l'enseignement professionnel

2.4.1. Une part plus faible de l'apprentissage en Rhône-Alpes qu'en France

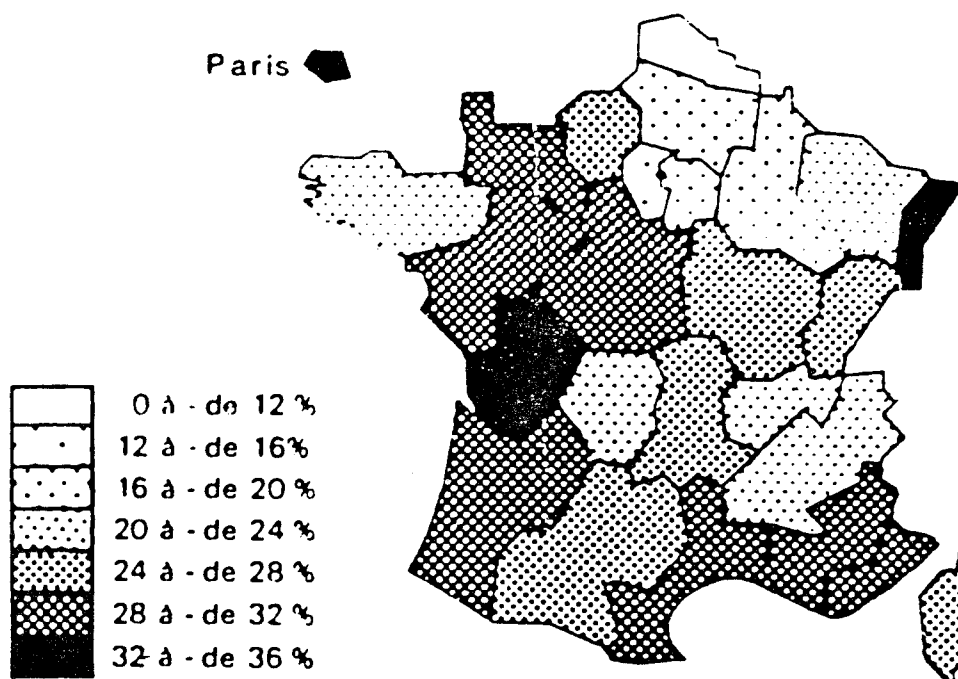
En moyenne, l'apprentissage représente environ 22 % de l'ensemble de l'enseignement professionnel de second cycle, un chiffre qui le place dans le dernier tiers des régions françaises, si on les classe selon ce critère, par ordre décroissant.

Le graphique ci-dessous illustre cette position. On voit que de nombreuses régions ont une formation par apprentissage plus importante qu'en Rhône-Alpes.

Graphique 1

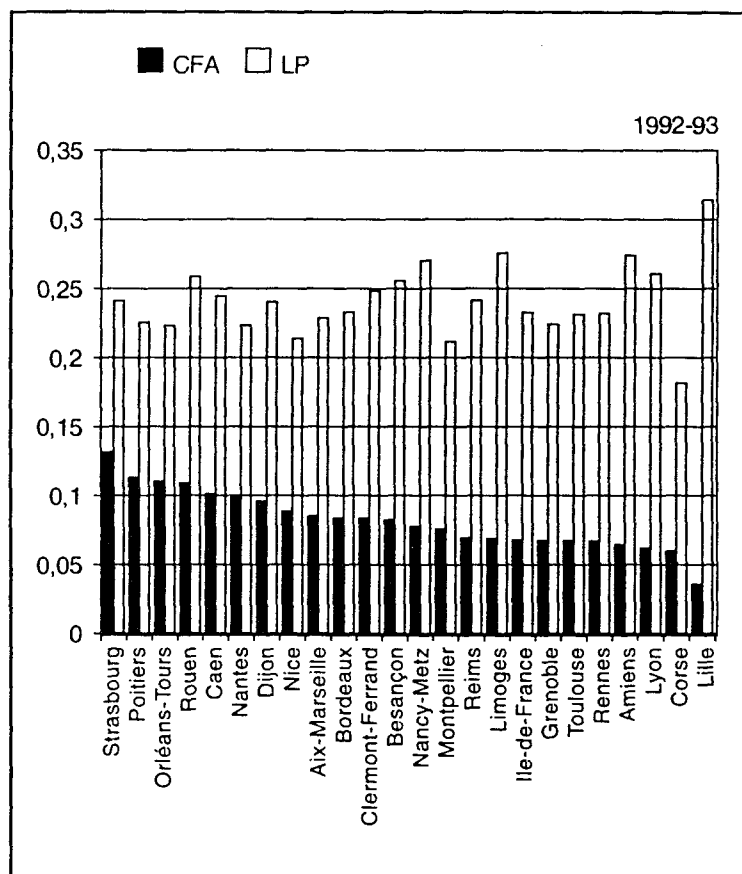
Part de l'apprentissage dans l'enseignement professionnel de second cycle selon les régions, en 1991-92

(Source : DEP, Ministère de l'Education Nationale)



Le graphique ci-dessous complète le précédent. Il présente des données par académie et relatives aux jeunes âgés de 17 ans, donc concernés par les niveaux V et IV. Il confirme que les deux académies de la région sont marquées par le faible poids relatif de l'apprentissage dans l'enseignement professionnel.

Graphique 2 :
Taux de scolarité à 17 ans en CFA et en Lycée professionnel par académie
 (Source : DEP, Ministère de l'Education Nationale)



N.B. : Paris, Créteil et Versailles ont été regroupées.

2.4.2. La part de l'apprentissage dans l'enseignement professionnel en France selon les niveaux de formation

Au fur et à mesure que le niveau de formation s'élève, la part dévolue à l'apprentissage diminue. Ce phénomène est bien connu, mais les données ci-dessous permettent de le quantifier, pour la France en premier lieu, pour Rhône-Alpes en second lieu.

Le CAP est le seul diplôme largement préparé par le biais de l'apprentissage (près de 60 % des cas) même si d'une spécialité à une autre, on enregistre des variations importantes (tableau ci-dessous). Le BEP pour sa part, n'est que très rarement préparé par le biais de l'apprentissage. Au total, au niveau V, l'apprentissage représente en France 27 % des effectifs totaux.

Tableau 18
Part des élèves préparant un CAP ou BEP en CFA
dans le total des élèves préparant un CAP ou BEP, en France, en 1991-92

	1991-92
01 - Agriculture, élevage, forestage	13,3
03 - Mines et carrières	42,3
04 - Génie civil, topographie, travaux publics	6,5
05 - Construction en bâtiment	58,2
06 - Couverture, plomberie, chauffage	49,4
07 - Peint. en bât. et peint. indus.	65,0
09 - Forge, chaudronnerie, construction métallique	32,3
08 - Production et première transformation des métaux	4,7
10 - Mécanique générale et de précision	21,2
11 - Electricité, électrotechnique, électromécanique	15,2
12 - Electronique	6,5
13 - Verre et céramique	30,1
14 - Photo et industries graphiques	48,2
15 - Papier et carton	36,1
16 - Chimie, physique, biochimie, plasturgie	9,5
17 - Boulangerie, pâtisserie	92,1
18 - Abattage, travail des viandes	98,5
20 - Textile	24,2
21 - Habillement, travail des étoffes	4,1
22 - Cuirs et peaux	46,5
23 - travail du bois	36,1
24 - Conducteurs	11,7
26 - Dessinateurs du bâtiment et des travaux publics	38,1
27 - Dessinateurs industriels	53,1
Total primaire et secondaire	32,4
28 - Organisation du travail, gestion, contrôle de prod.	0
29 - Techniques administ. et juridiques	12,5
30 - Secrétariat, dactylographie, sténographie	1,4
31 - Techniques financières ou comptables	1,1
33 - Commerce et distribution	41,8
34 - Information, documentation, relations publiques	0
36 - Arts appliqués	22,4
37 - Santé, secteur paramédical services sociaux	27,0
38 - Soins personnels	68,5
39 - Hôtellerie et collectivités	29,3
Total tertiaire	21,9
TOTAL	26,6

Source : Ministère de l'Education nationale
(Direction de l'évaluation et de la prospective)

Pour France entière toujours, au niveau IV, 12 % seulement des diplômés de formation professionnelle de niveau IV sont issus de l'apprentissage et au niveau III (BTS seulement), 1,5 % environ.

2.4.3. Rhône-Alpes : la part plus faible qu'en France de l'apprentissage dans l'enseignement professionnel ne se vérifie qu'au niveau V

C'est en effet le constat que nous livre l'examen comparatif des données à un niveau fin, celui des effectifs selon le type de diplôme préparé.

Le tableau ci-dessous nous montre que, pour l'année 1991-92 :

- L'apprentissage représente 21,8 % du total des effectifs de niveau V contre 24,7 % en France.
- Au niveau IV, 7,9 % des jeunes préparent le bac professionnel par la voie de l'apprentissage contre 4,8 % en France.
- Au niveau III, l'apprentissage représente 1,9 % des effectifs de STS en Rhône-Alpes contre 1,2 % en France.

Tableau 19
Effectifs en formation selon le type et le niveau du diplôme de formation professionnelle préparé, en Rhône-Alpes et en France, en 1991-92

	Rhône-Alpes				France			
	Nombre d'apprentis	Effectifs scolaires	Effectifs totaux	Part des apprentis	Nombre d'apprentis	Effectifs scolaires	Effectifs totaux	Part des apprentis
Niveau V	14 647	52 410	67 057	21,8	186 445	568 500	754 942	24,7
BP	1 245	-	-	-	11 133	-	-	-
Bac Pro	866	10 046	10 912	7,9	5 794	114 023	119 817	4,8
STS	442	22 984	23 426	1,9	2 689	219 605	222 694	1,2

Source : Ministère de l'Education nationale
(Rectorats des académies de Grenoble et Lyon)

Ministère de l'Education nationale
(Direction de l'évaluation et de la prospective)

DEUXIEME PARTIE

**La formation par alternance
sous contrat de travail :
contrats de qualification et contrats
d'apprentissage**

1. LES CONTRATS DE QUALIFICATION.

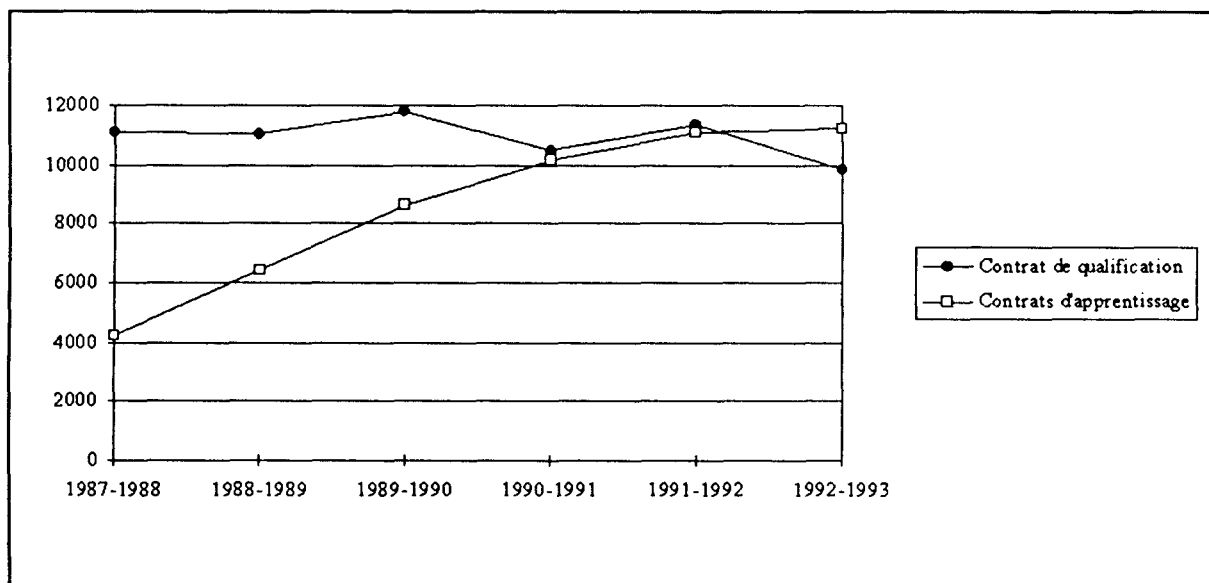
1.1. Eléments de comparaison des contrats d'apprentissage et de qualification :

1.1.1. Progression forte des contrats de qualification, stagnation des contrats d'apprentissage :

La progression du nombre de jeunes en contrats de qualification a été tout à fait significative au cours des dernières années. On passe de 4 000 contrats signés en 1987 à 11 000 en 1992. Cette progression correspond à ce que l'on observe pour France entière où l'on enregistre 103 000 nouveaux contrats de qualification en 1992 contre 37 000 en 1987.

Parallèlement, les flux annuels d'apprentis sont stagnants sur la période, tant en Rhône-Alpes qu'en France.

Graphique 3
L'évolution du nombre de contrats de qualification et de contrats d'apprentissage signés annuellement entre 1987 et 1992 en Rhône-Alpes



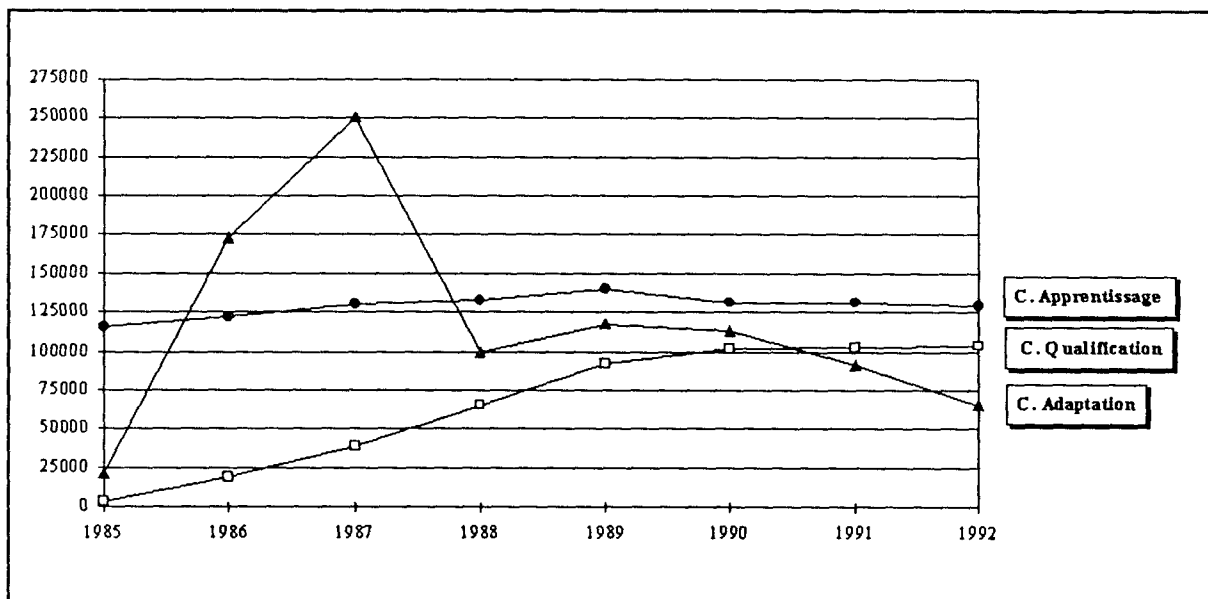
Source : Ministère du Travail (DARES, DRTE, DDTE)

1.1.2. En 1992, davantage de contrats de qualification signés en Rhône-Alpes que de contrats d'apprentissage

Le flux de contrats de qualification devient supérieur, en 1992, à celui des contrats d'apprentissage (11 000 contre 10 000) pour Rhône-Alpes, alors qu'il reste inférieur pour France entière (103 000 contre 130 000 contrats d'apprentissage signés en 1992).

Graphique 4

L'évolution du nombre annuel de contrats signés selon les différents types de formations en alternance en France depuis 1985



Source : Ministère du Travail (DARES, DRTE, DDTE)

1.1.3. Des niveaux de formation plus élevés pour les jeunes en contrats de qualification que pour ceux en contrats d'apprentissage

L'examen comparé des niveaux de formation des jeunes inscrits dans les deux mesures révèle une présence plus importante de jeunes de niveaux IV et III en contrats de qualification (particulièrement marquée en Rhône-Alpes relativement à France entière).

Les contrats de qualification se révèlent être une formule dans laquelle s'insèrent beaucoup de jeunes ayant déjà un niveau baccalauréat ou bac + 2 : 40 % des jeunes sont de niveau IV ou III au moment de la signature du contrat de qualification ; cette proportion n'est que de 3 % en contrats d'apprentissage.

Tableau 20

Comparaison des niveaux de formation possédés par les jeunes en contrats de qualification et en contrats d'apprentissage, en 1991 en Rhône-Alpes

	Contrats de qualification		Contrats d'apprentissage		Ensemble	
	Effectifs (*)	%	Effectifs (*)	%	Effectifs	%
Niveau VI Vbis	1 170	11,0	13 462	83,0	14 632	54,5
Niveau V	5 000	47,0	2272	14,0	7 272	27,0
Niveau IV	2 872	27,0	440	2,7	3 312	12,3
Niveau III	1 383	13,0	48	0,3	1 431	5,3
Niveau II	212	2,0	-	-	212	0,8
Total	10 637	100,0	16 222	100,0	26 859	100,0

(*) Pour les contrats de qualification, il s'agit des contrats signés dans l'année et des niveaux de formation possédés au moment de la signature du contrat. Pour les contrats d'apprentissage, il s'agit d'une estimation déduite des effectifs observés d'apprentis par niveau de diplôme préparé ; le niveau de formation a été estimé par translation (on fait l'hypothèse que les apprentis inscrits à un diplôme de niveau V possèdent une formation de niveau VI, ceux inscrits en niveau IV, un diplôme de niveau V, etc.)

Source : Ministère du Travail (DARES, DRTE, DDTE)

On voit qu'au total, l'alternance sous contrat de travail concerne donc aujourd'hui, en Rhône-Alpes, 30 000 jeunes environ¹ préparant soit un diplôme de l'Education Nationale (du CAP au titre d'ingénieur), soit un titre de branche (pour certains contrats de qualification).

¹ Pour les contrats de qualification, le stock considéré une année donnée n'est pas très éloigné du flux annuel de contrats signés.

1.2. La répartition des contrats de qualification selon les secteurs d'activité (en 1991) trois secteurs représentent un tiers des contrats signés

Sur 91 secteurs ayant signé au moins un contrat, 26 en ont signé cent et plus ; ces 26 secteurs totalisent 82 % du total des contrats. Parmi eux, les activités d'Etudes, de conseil et d'assistance aux entreprises (13 % à elles seules), le Bâtiment Génie Civil et Agricole (10 %) et le Commerce de détail non alimentaire spécialisé (9 %), dominent nettement la scène.

Viennent ensuite les secteurs de la Réparation et du commerce automobile, les Services divers, le Travail des métaux (cf. tableau 21).

Si l'on entre dans le détail des activités composant les secteurs (tableau 22), on observe que :

* Les trois activités qui recourent le plus massivement aux contrats de qualification sont : les cabinets d'experts comptables (371 signatures), la vente et réparation de véhicules automobiles (376 signatures), les salons de coiffure (333 signatures).

* Deux activités du Bâtiment viennent ensuite avec plus de 200 signatures : la maçonnerie d'une part (221), la plomberie d'autre part (213).

Tableau 21
Nombre de contrats signés selon les secteurs d'activité, parmi les secteurs ayant signé 100 contrats et plus, en Rhône-Alpes, en 1991

SECTEURS	Nb contrats	% du total
- Activités d'études, de conseil et d'assistance	1 376	12,94
- Industrie de mise en oeuvre du bâtiment et du génie civil et agricole	1 101	10,35
- Commerce de détail alimentaire spécialisé	961	9,04
- Réparation et commerce de l'automobile	619	5,82
- Services divers (marchands)	474	4,46
- Travail des métaux	400	3,76
- Commerce de gros interindustriel	396	3,72
- Santé (services marchands)	367	3,45
- Hôtels, cafés, restaurants	359	3,38
- Production d'équipement industriel	318	2,99
- Commerce de gros non alimentaire	252	2,37
- Transports routiers, transports urbains, transports par conduite	219	2,06
- Imprimerie, presse, édition	186	1,75
- Transformation des matières plastiques	175	1,65
- Fabrication de matériel électrique	174	1,64
- Commerce de détail d'alimentation générale de grande surface	161	1,51
- Agriculture	140	1,28
- Services récréatifs, culturels et sportifs (services marchands)	128	1,20
- Industrie textile	119	1,12
- Fabrication de matériel électronique, ménager et professionnel	118	1,11
- Industrie de l'ameublement	117	1,10
- Action sociale (services marchands)	115	1,08
- Promoteurs et sociétés immobilières	108	1,02
- Commerce de détail alimentaire de proximité ou spécialisé	108	1,02
- Services divers fournis à la collectivité (non marchands)	107	1,01

Source : Ministère du Travail (DARES, DRTE, DDTE)

Tableau 22
Les activités les mieux représentées au sein des secteurs ayant signé le plus de contrats de qualification

(Détail du tableau précédent ; activités de chaque secteur totalisant le plus de contrats) (*)

Secteur 77 :	Etudes, conseil et assistance (1376)
7701	Cabinets d'étude technique (137)
7703	Cabinets d'études informatiques et d'organisation (187)
7708	Cabinets juridiques (96)
7709	Cabinets d'expertise comptable (371)
7713	Prestation temporaire de personnel (177)
7714	Services divers aux entreprises (133)
Secteur 55 :	Industrie de mise en oeuvre du bâtiment et du génie civil et agricole (1101)
5510	Travaux d'aménagement des terres et des eaux, voiries, pavés (117)
5540	Installation électrique (131)
5560	Maçonnerie et travaux (221)
5571	Couverture, plomberie, sanitaires (213)
5573	Aménagements, finitions (146)
Secteur 64	Commerce de détail non alimentaire spécialisé (961)
6411	Commerce de détail de l'habillement (155)
6430	Pharmacies (177)
6447	Commerce de détail d'articles de sport (131)
Secteur 65 :	Réparation et commerce de l'automobile (619)
6503	Vente et réparation de véhicules automobiles (376)
6506	Réparation de véhicules automobiles (212)
Secteur 87 :	Services divers marchands (474)
8703	Salons de coiffure (333)
Secteur 21 :	Travail des métaux (400)
2108	Mécanique générale (172)
Secteur 59 :	Commerce de gros interindustriel (396)
5911	Commerce de matériel de mobilier de bureau (107)
Secteur 84 :	Santé (S. Marchands) (367)
8411	Cabinets dentaires (112)
Secteur 67 :	Hôtels, cafés, restaurants (359)
6701	Restaurants (173)
6708	Hôtels avec restaurants (115)
Secteur 24 :	Production d'équipements industriels (318)
2408	Chaudronnerie (158)
Secteur 69 :	Transports routiers - transports urbains (219)
6911	Transports routiers de marchandises en zone longue (101)
	.../...

(*) Entre parenthèses figure le nombre de contrats signés

Secteur 51 : 5110	Imprimerie, presse, édition (186) Imprimeries de labeur (98)
Secteur 53 : 5302	Transformation des matières plastiques (175) Fabrication de pièces diverses pour l'industrie (75)
Secteur 28 : 2811 2815	Matériels électriques et électroniques professionnels (174) Fabrication de matériel électrique de grande puissance (35) Fabrication d'équipements d'automatisation (34)
Secteur 61 : 6101 6103	Commerce de détail d'alimentation de grande surface (161) Exploitation de supermarchés (81) Exploitation d'hypermarchés (61)
Secteur 01 : 0100 0110	Agriculture (140) Cultures générales (50) Production de légumes frais, de fleurs ; pépiniéristes (35)
Secteur 31 : 3115 3114	Construction de véhicules automobiles (136) Construction de carrosseries, bennes (52) Construction de véhicules utilitaires (41)
Secteur 86 : 8610	Services récréatifs, culturels et sportifs (128) Gestion d'équipements et centres sportifs (72)
Secteur 44 : 4418 4421	Industrie textile (119) Teintures, apprêts (26) Fabrication de chandails (23)
Secteur 29 : 2913	Fabrication de matériel électrique professionnel (118) Appareils de contrôle (43)
Secteur 49 : 4901	Industrie de l'ameublement (117) Fabrication de meubles meublants (74)
Secteur 85 : 8504	Action sociale (services marchands) (115) Etablissements pour personnes âgées (74)
Secteur 79 : 7906	Promoteurs et sociétés immobilières (108) Agences immobilières (75)
Secteur 62 : 6243	Commerce de détail alimentaire de proximité (108) Commerce de détail des viandes (43)
Secteur 97 :	Services divers fournis à la collectivité non marchands (107)

Source : Ministère du Travail (DARES, DRTE, DDTE)

1.3. Les diplômes préparés par le biais des contrats de qualification

1.3.1. Plus d'un tiers des diplômes sont des titres de branche

On observe en effet la répartition suivante des diplômes préparés par le biais des C.Q. :

Titres de branches :	34,4 %
Niveau III :	15,8 %
Niveau IV :	25,0 %
Niveau V :	24,8 %

1.3.2. Quatre groupes de secteurs

On peut distinguer quatre groupes de secteurs selon la fréquence des diplômes auxquels ils préparent à travers les Contrats de qualification.

Groupe 1 - Le recours à des jeunes de haut niveau de qualification : les activités qui accueillent des jeunes de niveaux III et IV et les préparent à un diplôme de niveau III ou à un titre de convention collective.

Ce groupe est composé de trois activités de services et deux activités industrielles ;

7701 Cabinets d'études techniques
7703 Cabinets d'études informatiques
7709 Cabinets d'experts comptables

2800 Fabrication de matériel électrique
2900 Fabrication de matériel électronique

Les caractéristiques les plus marquantes de cet ensemble sont les suivantes :

- Une grande homogénéité, en termes de niveaux de formation et de diplômes préparés, des activités composant ce groupe.

- La part des niveaux V de formation dans le total des recrutements est minoritaire (inférieure à 50 %) dans chacune des activités ce qui ne se retrouve dans aucune des autres activités prises en compte dans cette étude.

- La préparation d'un diplôme de niveau III domine dans les deux activités industrielles, celle d'un titre homologué est prépondérante dans les trois activités de service.

Groupe 2 : Une proportion très élevée de jeunes de niveau V dans chaque activité et la préparation d'un diplôme de niveau IV.

Ce groupe comprend trois activités industrielles et cinq activités tertiaires :

4900 Ameublement
5571 Menuiserie Serrurerie
5540 Installation électrique
6430 Pharmacies
6506 Réparation de véhicules automobiles
6503 Vente et réparation d'automobiles
8500 Action sociale
8703 Salons de coiffure

Les caractéristiques les plus marquantes sont les suivantes :

- Une grande homogénéité en termes de niveau de formation et de diplôme préparé ; la délivrance de titres de convention collective est peu fréquente.

- Une proportion très élevée (88 %) de contrats préparant à un diplôme de niveau IV pour les pharmacies.

- Appartiennent à cet ensemble trois des activités qui recourent le plus aux contrats de qualification : vente et réparation d'automobiles, réparation d'automobiles, salons de coiffure (9 % des contrats à elles trois).

Groupe 3 - Le recours aux niveaux VI de formation et la préparation d'un diplôme de niveau V.

Ce groupe comprend deux activités du bâtiment et six du tertiaire. Le commerce de détail y est particulièrement représenté :

5573 Aménagements finitions
5560 Maçonnerie
6200 Commerce de détail alimentaire de proximité
6411 Commerce de détail de l'habillement
6447 Commerce de détail d'articles de sport
6701 Restaurants
6708 Hôtels avec restaurants
8600 Services récréatifs culturels

Groupe 4 - Une dominante de jeunes issus de niveau IV préparés à des diplômes de niveau III.

Il est composé de seize activités dont l'agriculture, six activités industrielles et une du bâtiment.

0100 Agriculture
2108 Mécanique générale
2408 Chaudronnerie
3100 Construction de véhicules automobiles
4400 Industrie textile
5100 Imprimerie, presse, édition
5300 Transformation de matières plastiques
5510 Travaux d'aménagement des terres et des eaux, voiries
5800 Commerce de gros non alimentaire
5911 Commerce de matériel de bureau
6100 Commerce de détail de grande surface
6911 Transports routiers de marchandises en zone longue
7713 Prestation temporaire de personnel
7714 Services divers aux entreprises
7900 Promoteurs et sociétés immobilières
9700 Services non marchands

Ce groupe est le moins homogène de tous et de ce fait plus difficile à caractériser précisément. On pourrait en fait l'éclater en deux sous-groupes :

- Un premier (composé des activités suivantes : agriculture, imprimerie, matières plastiques, commerce de gros, commerce de matériel de bureau, services divers, promoteurs, services non marchands) bien représentatif de l'intitulé donné au groupe.

- Un second dominé par le niveau V débouchant non sur un diplôme de niveau IV mais sur un titre de branche (transports, intérim, textile, automobile, chaudronnerie particulièrement).

- L'agriculture apparaît très typée : nette dominante de recrutement à niveau IV pour préparation d'un diplôme de niveau III.

2. L'APPRENTISSAGE.

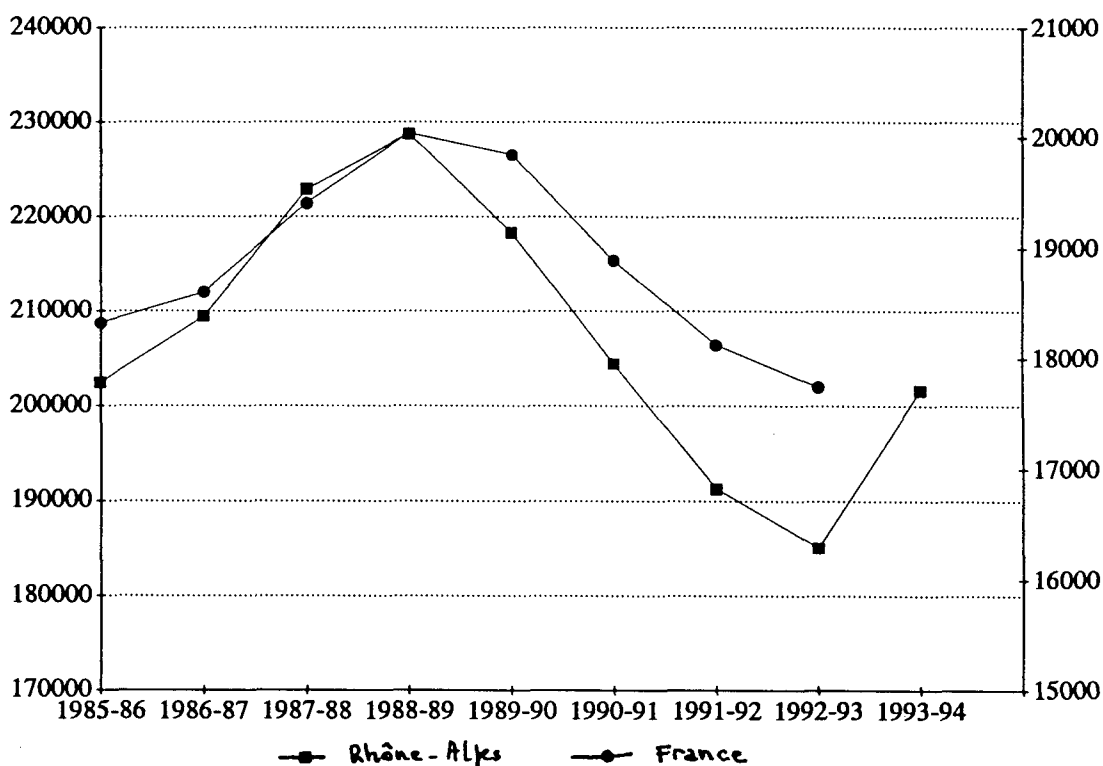
2.1. Evolution des effectifs

2.1.1. Des évolutions parallèles en France et Rhône-Alpes marquées par une décroissance des effectifs depuis 1989 :

Après avoir augmenté entre 1986 et 1988, les effectifs d'apprentis chutent fortement en France en 1990, 1991 et 1992. L'année 1993-94 devrait marquer un palier.

L'évolution observée pour Rhône-Alpes entre 1985 et 1992 est sensiblement la même que celle observée pour France entière avec cependant une baisse plus marquée pour la région. Les données (provisoires) de 1993 semblent indiquer que cette baisse est enrayée, les effectifs recommençant à croître sensiblement.

Graphique 5 :
Evolution des effectifs d'apprentis en France et en Rhône-Alpes, de 1985 à 1993
(Echelle de droite pour Rhône-Alpes ; données provisoires pour 1993; effectifs au 31/12)

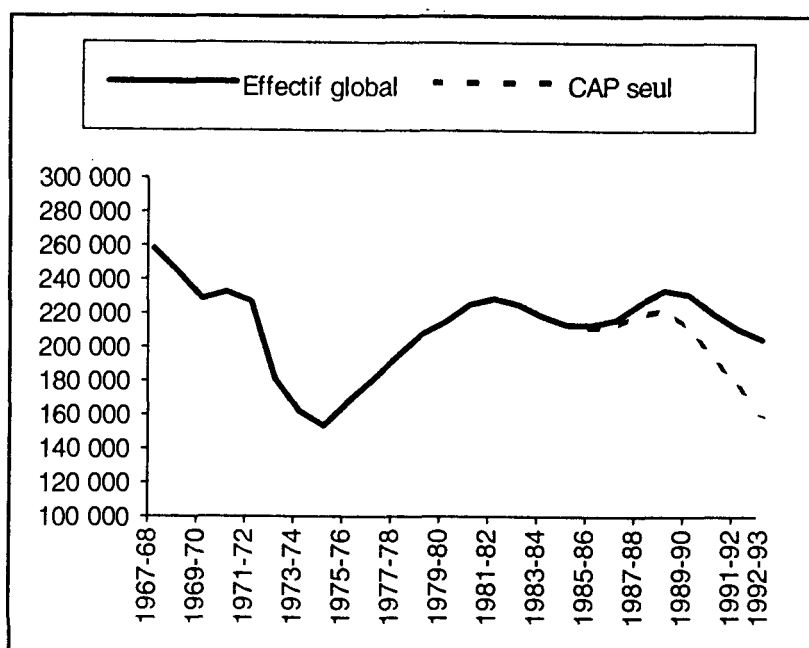


Source : Ministère du Travail (DARES, DRTE, DDTE)

2.1.2. Le regard sur le long terme relativise cette baisse

Appréciée sur plus long terme, l'évolution des effectifs montre que l'effondrement de l'apprentissage s'est produit entre 1965 et 1975 et qu'au regard de cette évolution de long terme, les évolutions récentes marquent certes une baisse mais sont de faible ampleur.

Graphique 6
Evolution sur moyenne période des effectifs d'apprentis en France, de 1968 à 1992



Source : Ministère du Travail (DARES, DRTE, DDTE)

2.2. L'évolution des effectifs et des flux d'entrée en apprentissage selon le niveau de formation : une croissance forte des apprentis de niveau IV et III depuis 1988 mais inférieure aux objectifs fixés par la politique régionale

Les effectifs d'apprentis de niveau IV sont passés de 913 en 1988 (enquête au 31/12) à 2 272 en 1992 (60 % de brevets professionnels et 40 % de bacs professionnels). Celui des niveaux III et II atteint 488 à la même date et la part des niveaux IV et III dans les flux d'entrée en apprentissage a doublé entre 1989 et 1992 (tableau ci-dessous).

L'année en cours témoigne d'une accélération de la croissance des effectifs à ces niveaux de formation. Les données (provisoires) font état de 2 675 apprentis de niveau IV (403 de plus, soit une croissance de 18 % par rapport à l'année précédente) et de 722 apprentis de niveau III (234 de plus, soit une croissance de 48 %) (cf graphique 7 ci-dessous). Il est à noter que cette évolution très vive des niveaux IV et III s'accompagne d'une reprise de la croissance des effectifs au niveau V et qu'au total, les effectifs d'apprentis recommencent à augmenter, pour la première fois depuis 1988.

Cette évolution des effectifs s'accompagne d'une modification des parts respectives. La part des apprentis de niveaux IV et III dans les flux d'entrée a doublé entre 1989 et 1993 atteignant 21 % en 1993.

Pour significative qu'elle soit, cette évolution des flux reste en deçà des objectifs fixés par les autorités régionales qui prévoyaient un maintien des niveaux V et surtout une croissance très forte du niveau IV, par le brevet professionnel et par le bac professionnel. Le tableau ci-dessous présente l'évolution des flux annuels d'entrée sur les six dernières années.

Tableau 23
Evolution des flux d'entrée en apprentissage selon le niveau de formation, en Rhône-Alpes et comparaison avec les objectifs fixés par la politique régionale

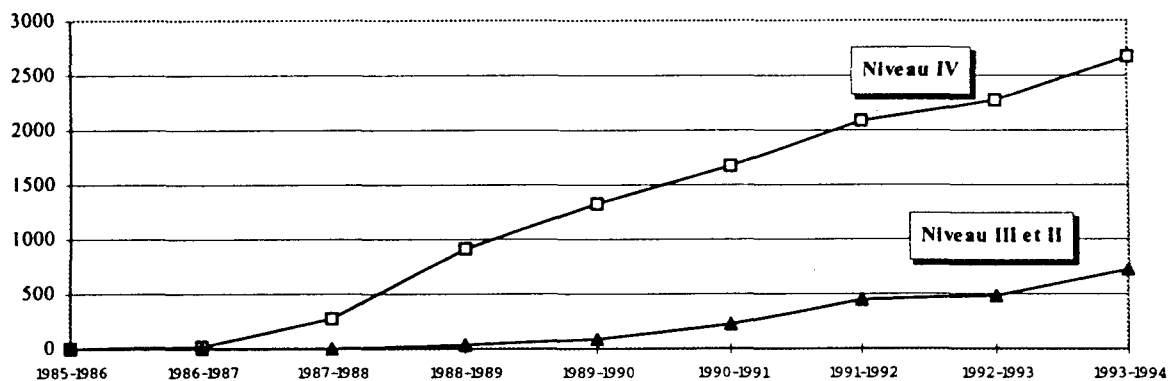
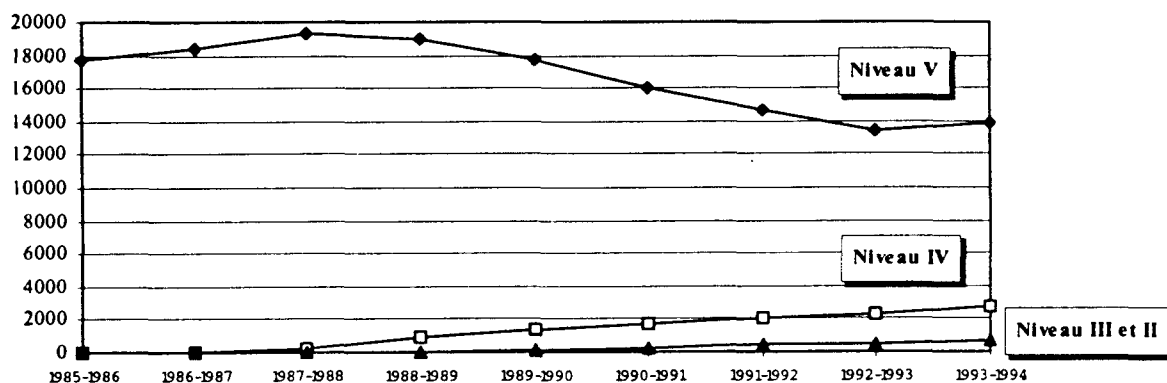
	1988-89		1992-93		1993-94		Objectif 1993 (*)
	Effectifs	%	Effectifs	%	Effectifs	%	
Niveau V (CAP BEP)	8 941	93,3	6 246	80,4	6 654	78,6	9-10 000
Niveau IV	615	6,4	1 175	15,1	1 419	16,7	3 000
<i>Dt BP</i>			731	9,4	823	9,7	1 000
<i>Dt Bac Pro.</i>			444	5,7	596	7,0	2 000
Niveau III et II (BTS, DUT, Ing.)	30	0,3	350	4,5	393	4,7	
Total	9 586	100,0	7 771	100,0	8 466	100,0	

(*) Cf. "Complément au schéma prévisionnel des formations", Région Rhône-Alpes, 23-24/06/1988, page 21

Source : Ministère de l'Éducation nationale
(Rectorats des académies de Grenoble et Lyon)

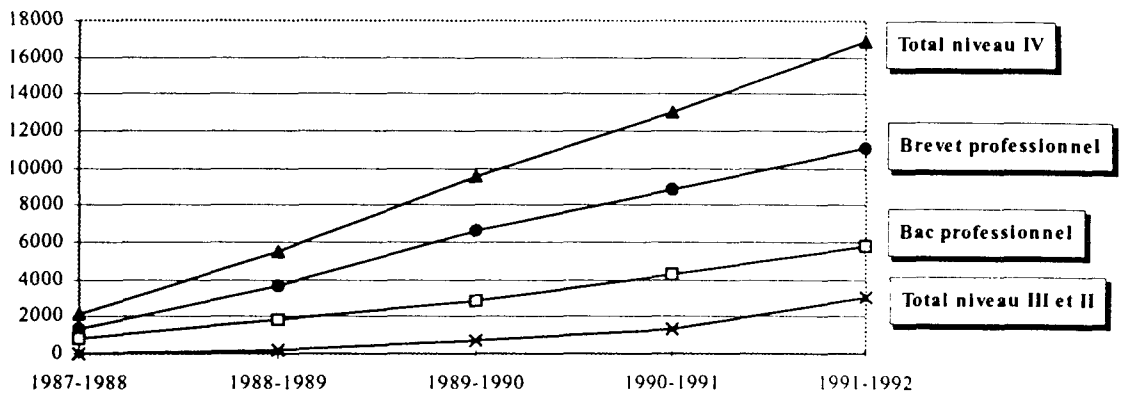
En 1992-93, 73 % de l'objectif visé pour les brevets professionnels était atteint mais l'écart entre prévision et réalisation est nettement plus marqué pour les bacs professionnels 22 % seulement de l'objectif prévu était atteint (total niveau IV : 39,2 %).

Graphique 7
Evolution des effectifs d'apprentis par niveau en Rhône-Alpes



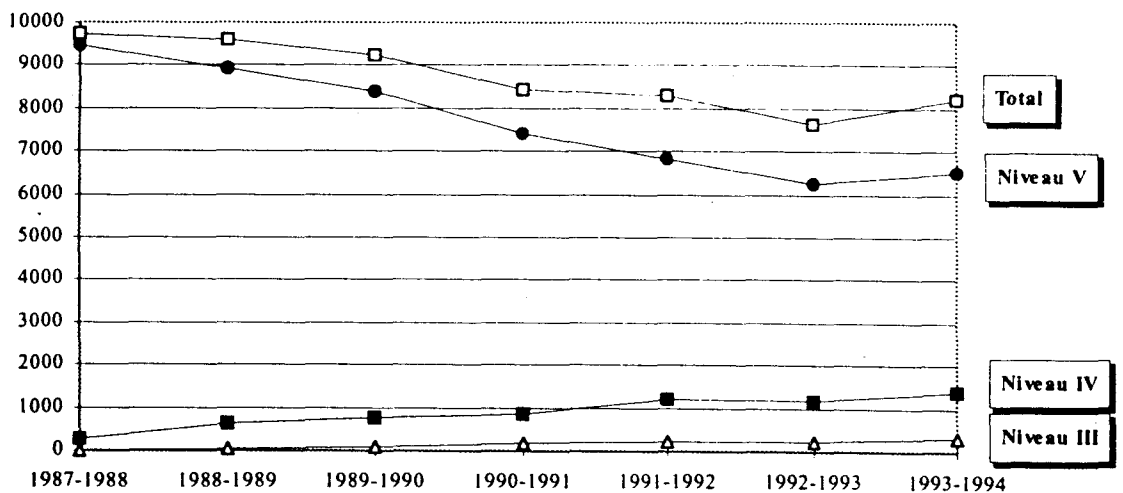
Source : Ministère de l'Education nationale
(Rectorats des académies de Grenoble et Lyon)

Graphique 8
Evolution des effectifs d'apprentis de niveau IV et plus en France



Source : Ministère de l'Education nationale
(Direction de l'Evaluation et de la Prospective)

Graphique 9
Evolution des flux d'entrée en première année d'apprentissage, en Rhône-Alpes, selon le niveau de formation



Source : Ministère de l'Education nationale
(Rectorats des académies de Grenoble et Lyon)

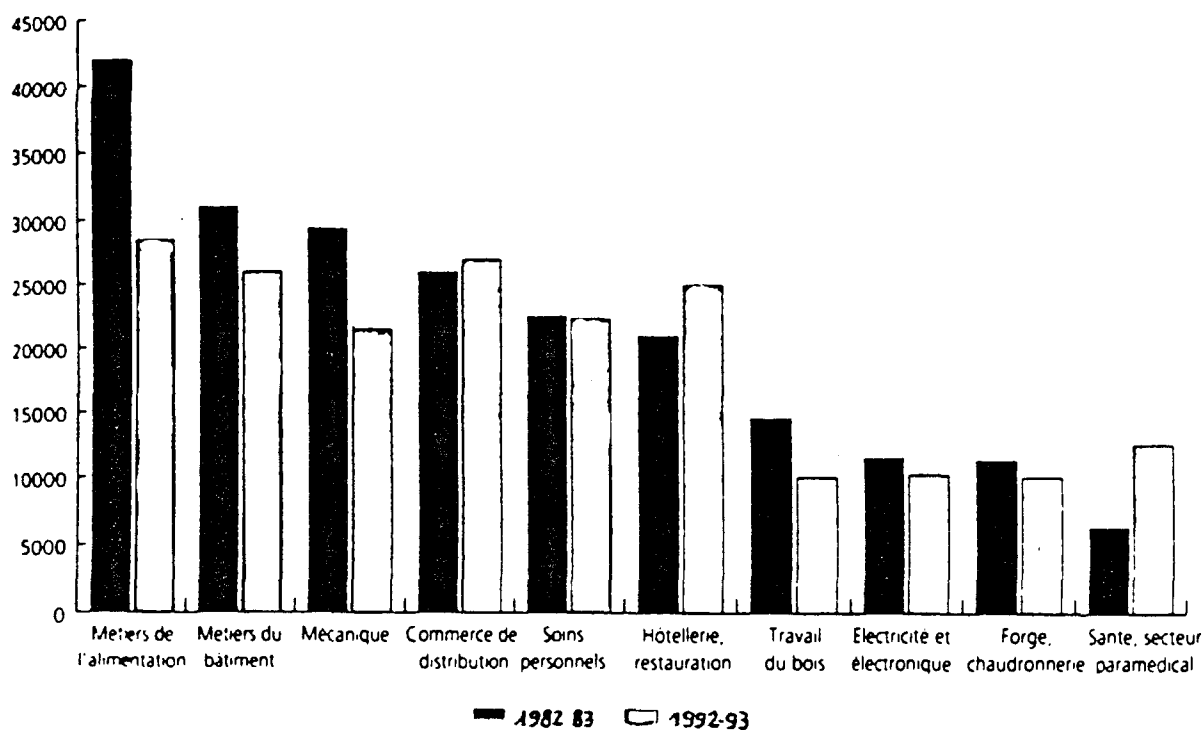
2.3. La répartition des apprentis selon leur spécialité de formation

2.3.1. En France, trois groupes de spécialités accroissent leurs effectifs

Il s'agit du commerce de distribution, de l'hôtellerie-restauration, des spécialités de la santé et du secteur paramédical.

D'autres spécialités, à fort effectifs, sont en perte de vitesse : métiers de l'alimentation, du bâtiment, de la mécanique.

Graphique 10
Evolution des effectifs d'apprentis selon les spécialités de formation, en France



Source : Ministère du Travail (DARES, DRTE, DDTE)

2.3.2. Rhône-Alpes : les métiers du commerce et de la distribution d'une part, de la santé et du secteur paramédical ont connu une forte hausse

Parmi les spécialités de formation qui comptent des effectifs importants, on distingue trois ensembles :

- celles dont les effectifs ont chuté fortement. Il s'agit des métiers suivants :
 - Construction en bâtiment,
 - Boulangerie pâtisserie,
 - Abattage et du travail des viandes,
 - Hôtellerie.

- celles dont les effectifs sont restés relativement stables. Il s'agit des métiers suivants :
 - Couverture, plomberie, chauffage,
 - Peinture en bâtiment,
 - Forge,
 - Mécanique,
 - Travail du bois.

- celles dont les effectifs ont augmenté fortement. Il s'agit des métiers suivants :
 - Commerce,
 - Santé,
 - Peinture en bâtiment.

Par ailleurs, de nouvelles spécialités sont apparues sur la période. Il s'agit des métiers suivants :

- Conducteurs,
- Techniques financières,
- Information, documentation,
- Techniques administratives et juridiques,
- Chimie, Physique, Biochimie, plasturgie.

Tableau 24
Evolution des effectifs d'apprentis, par spécialité en Rhône-Alpes

	1985 - 86	1992 - 93	Ecart
03 - Mines et carrières	10	29	+ 19
04 - Génie civil topographie, travaux publics	12	45	+ 33
05 - Construction en bâtiment	415	232	- 183
06 - Couverture, plomberie, chauffage	240	249	+ 9
07 - Peinture en bâtiment et peinture industrielle	249	297	+ 48
09 - Forge, chaudronnerie, construction métallique	551	498	- 53
10 - Mécanique général et de précision	1 096	1 032	- 64
11 - Electricité, électrotechnique, électromécanique	310	354	+ 44
12 - Electronique	49	17	- 32
13 - Verre et céramique	21	0	- 21
14 - Photo et industries graphiques	85	55	- 30
16 - Chimie, physique, biochimie, plasturgie	0	54	+ 54
17 - Boulangerie, pâtisserie	1 083	736	- 347
18 - Abattage, travail des viandes	754	304	- 450
20 - Textile	13	11	- 02
21 - Habillement, travail des étoffes	36	17	- 19
22 - Cuirs et peaux	20	7	- 13
23 - Travail du bois	365	342	- 23
24 - Conducteurs	8	66	+ 58
26 - Dessinateurs du bâtiment et des travaux publics	16	10	- 6
27 - Dessinateurs industriels	2	5	+ 3
28 - Organisation du travail, gestion, contrôle de production	0	5	+ 5
29 - Techniques administratives et juridiques	0	41	+ 41
31 - Techniques financières ou comptables	1	31	+ 30
33 - Commerce et distribution	576	783	+ 207
34 - Information, documentation, relations publiques	0	13	+ 13
36 - Arts appliqués	25	54	+ 29
37 - Santé, secteur paramédical services sociaux	252	389	+ 137
38 - Soins personnels	1 053	941	- 112
39 - Hôtellerie et collectivités	1 252	989	- 263
TOTAL	8 499	7 620	- 879

Source : Ministère du Travail (DARES, DRTE, DDTE)

2.4. Les apprentis aux niveaux IV et III, selon les groupes de formation :

Le tableau ci-dessous présente les effectifs d'apprentis selon le diplôme préparé et le groupe de formation pour la France et pour Rhône-Alpes. On s'appuiera sur ce tableau pour les commentaires qui suivent. Il est suivi de trois autres (un par niveau de diplôme) qui présentent, pour Rhône-Alpes seulement, les effectifs d'apprentis dans une nomenclature détaillée des groupes de formation.

2.4.1. Les apprentis de niveau III et plus

En France, plus des trois quarts des apprentis, préparant un BTS, sont regroupés dans trois groupes de spécialités :

- Commerce et distribution (42 %)
- Mécanique générale et de précision, automatismes (19 %)
- Techniques comptables et financières (15 %).

En Rhône-Alpes, s'agissant des apprentis préparant un BTS ou un DUT, l'ordre est le même pour les deux premiers groupes, mais avec un poids relatif plus fort pour Commerce et distribution :

- Commerce et distribution (48 %)
- Mécanique et automatismes (11 %).

2.4.2. Les apprentis au niveau du baccalauréat

En France, le baccalauréat professionnel préparé par l'apprentissage concerne majoritairement deux grands groupes de spécialités qui rassemblent plus de la moitié des apprentis :

- Mécanique générale et de précision et automatismes (28 %)
- Commerce et distribution (24 %).

Deux autres groupes ont une part importante et concernent plus du 1/5ème des apprentis. Il s'agit de :

- Electricité, électronique, électromécanique (11 %)
- Services dans l'hôtellerie et les collectivités (11 %).

En Rhône-Alpes, l'ordre est le même, mais la distribution entre groupes de spécialités est moins concentrée :

- Mécanique générale et de précision et automatismes (21 %)
- Commerce et distribution (21 %)
- Electricité, électronique, électromécanique (8 %)
- Services dans l'hôtellerie et les collectivités (8 %).

2.4.3. Les apprentis en Brevet Professionnel

En France, la préparation du Brevet Professionnel par l'apprentissage concerne très majoritairement, les deux groupes de spécialités suivants :

- Soins personnels
- Santé, secteur paramédical, services sociaux.

Il en est de même en Rhône-Alpes, où le premier groupe Soins personnels réunit près du tiers des apprentis et le groupe Santé près du cinquième.

Sont également très représentés les groupes suivants :

- Mécanique générale et de précision et automatismes
- Travail du bois
- Boulangerie Pâtisserie
- Cuisine.

Tableau 25
Répartition des apprentis de niveau IV et III par diplôme préparé et par groupes de formation en France
et en Rhône-Alpes

	France (1991-92)						Rhône-Alpes (1992-93)					
	Effectifs			%			Effectifs			%		
	BP	Bac Pro	BTS	BP	Bac Pro	BTS	BP	Bac Pro	BTS	BP	Bac Pro	BTS
03 - Mines et carrières	18			0,2			11			0,8		
04 - Génie civil, topographie, trav. publics	33	47	58	0,3	0,8	2,2		25	45		2,5	7,7
05 - Construction en bâtiment	525	37		4,7	0,6	0,0	41	35		3,0	3,5	
06 - Couverture, plomberie, chauffage	635	112	34	5,7	1,9	1,3	35	30	5	2,6	3,0	0,9
07 - Peinture en bâtiment et peint. industr.	342			3,1			37	8		2,7	0,8	
09 - Forge, chaudronnerie, const. métallique	142	140	136	1,3	2,4	5,1	15	54		1,1	5,4	34,0
10 - Mécanique générale et de précision	729	1 798	492	6,5	31,0	18,3	112	187	65	8,3	23,4	11,1
11 - Electricité, électrotech., électroméc.	508	519	129	4,6	9,0	4,8	47	73	18	3,5	7,3	3,1
12 - Electronique	2	91	179		1,6	6,7	11	9	5	0,8	0,9	0,9
13 - Verre et céramique												
14 - Photo et industries graphiques	9	76		0,1	1,3			12			1,2	
15 - Papier et carton		11	4		0,2	0,1						
16 - Chimie, physique, biochimie, plasturgie	8	103	14	0,1	1,8	0,5		52	19		5,2	3,2
17 - Boulangerie, pâtisserie	596			5,4			53			3,9		
18 - Abattage, travail des viandes	633			5,7			57			4,2		
19 - Autres spécialités de l'alimentation	616			5,5			75			5,5		
20 - Textile	23			0,2								
21 - Habillement, travail des étoffes	62	11		0,6	0,2			18			1,8	
22 - Cuir et peaux												
23 - Travail du bois	721	73		6,5	1,3		97	28		7,2	2,8	
24 - Conducteurs d'engins terrestres	4						10			0,7		
26 - Dessinateurs du bât. et des trav. publics							10			0,7		
27 - Dessinateurs industriels	2	29			0,5			10			1,0	
Total secondaire	5 608	3 047	1 046	50,4	52,6	39,3	611	541	157	45,2	58,9	60,9
28 - Org. du trav. gestion, contrôle de prod.		69	19		1,2	0,7			5			0,9
29 - Techniques administratives et juridiques												
30 - Secrétariat, dactylographie, sténographie	21	365	94	0,2	6,3	3,5		45	39		4,5	6,7
31 - Techniques financières ou comptables	37	294	356	0,3	5,1	13,2		33	30		3,3	5,1
32 - Information, documentation			20			0,7						
33 - Commerce et distribution	225	1 457	1 062	2,0	25,1	39,5	26	262	135	1,9	25,7	23,1
34 - Information, doc., relations publiques			82			3,0			20			3,4
36 - Arts appliqués	40	3		0,4	0,1			4			0,4	
37 - Santé, sect. paramédical serv. sociaux	1 964			17,6			265			19,6		
38 - Soins personnels	3 059			27,5			444			32,8		
39 - Hôtellerie et collectivités	179	559		1,6	9,6		6	72		0,4	7,2	
Total tertiaire	5 525	2 747	1 633	49,6	47,4	60,7	741	416	229	54,8	41,1	39,1
TOTAL	11133	5 794	3 271	100,0	100,0	100	1 352	957	386	100,0	100,0	100,0

Source : Ministère du Travail (DARES, DRTE, DDTE)

Tableau 26
Les apprentis en BTS, DUT, écoles d'ingénieurs selon les groupes de formation détaillés en Rhône-Alpes, en 1992

Code	Intitulé	Nombre d'apprentis
	DUT Techniques de Commercialisation	107
	Ingénieur en Systèmes de Production	25
	Ingénieur Mécanicien	22
	Horticulture	14
	Ingénieur en Gestion Industrielle	4
0403	Travaux Publics	45
1017	Conception de produits industriels	26
1015	Productique	18
1010	Mécanique et automatismes industriels	11
1002	Outillage de mise en forme de matériaux	10
1106	Electrotechnique	18
1204	Electronique	5
1611	Plastiques et composites	19
2801	Assistance technique d'ingénieur	5
3006	Bureautique et secrétariat commercial	22
3005	Bureautique et secrétariat trilingue	17
3103	Comptabilité Gestion	30
3329	Action Commerciale	98
3331	Force de Vente	37
3404	Communication, Action Publicitaire	20
Total		553

Source : Ministère de l'Education nationale
(Rectorats des académies de Grenoble et Lyon)

Tableau 27
Les apprentis en baccalauréat professionnel selon les groupes de formation détaillés en Rhône-Alpes, en 1992

Code	Intitulé	Nombre d'apprentis
0401	Travaux publics	25
0501	Gros oeuvre du bâtiment	35
0601	Maintenance des systèmes énergétiques et climatiques	30
0701	Peinture - Aménagement Finition	8
0902	Structures métalliques	54
1001	Maintenance des systèmes automatisés	72
1005	Maintenance automobile -Voitures particulières	61
1002	Productique Mécanique	46
1004	Outils de mise en forme des matériaux	45
1006	Maintenance et exploitation de matériels agricoles, de jardins publics	9
1101	Equipement, installation électrique	73
1201	Maintenance en audiovisuel électronique	9
1401	Imprimerie et industries graphiques	12
1602	Plastiques et composites	24
1601	Industrie chimique et procédés	23
1603	Bio-industries de transformation	5
2101	Productique textile, cuir, habillement	18
2301	Productique Bois	28
2701	Définition de produits industriels	10
3001	Bureautique secrétariat	45
3101	Bureautique- Comptabilité gestion	33
3303	Commerce-Services	65
3303	Commerce -Services	34
3302	Transport et logistique	29
3301	Vente représentation	3
3607	Artisanat et métiers d'art -Photographie	4
3901	Restauration	72
Total		872

Source : Ministère de l'Education nationale
(Rectorats des académies de Grenoble et Lyon)

Tableau 28
Les apprentis en brevet professionnel selon les groupes de formation détaillés en Rhône-Alpes, en 1992

Code	Intitulé	Nb d'apprentis
0324	Métiers de la pierre	11
0525	Maçonnerie, Béton armé	41
0619	Monteur en installations de génie climatique	21
0617	Plombier	14
0711	Peintre applicateur de revêtements	37
0939	Métallier	15
1001	Réparateur automobile	105
1039	Expert en automobiles	6
1037	Décolleteur	1
1102	Electrotechnique - Equipements et installations	35
1101	Réparateur automobile - Electricité électronique (B.T.)	12
1201	Electronique	11
1704	Boulangier	53
1802	Boucher	28
1801	Charcutier	26
1803	Charcutier traiteur	3
1902	Cuisinier	75
2330	Menuisier	93
2331	Charpentier	4
2407	Conducteur d'engins de chantiers	10
2603	Collaborateur d'architectes (B.T.)	10
3314	Fleuriste	26
3408	Tourisme (B.T.)	5
3707	Préparateur en pharmacie	265
3804	Coiffure mixte	208
3802	Coiffure dames	199
3801	Coiffure messieurs	37
3927	Restaurant	6
Total		1 391

Source : Ministère de l'Education nationale
(Rectorats des académies de Grenoble et Lyon)

2.5. Les apprentis dans les différents secteurs d'activité

2.5.1. 80 % des apprentis dans les entreprises de moins de dix salariés

La répartition des apprentis selon la taille est très voisine en Rhône-Alpes de ce que l'on observe pour France entière. 20 % sont accueillis par un entrepreneur individuel et près de 80 % par une entreprise de moins de 10 salariés. 7 % seulement travaillent dans une entreprise de plus de 50 salariés.

La structure par taille des entreprises d'accueil est assez différente de ce que l'on observe pour les contrats de qualification puisque, pour ce dispositif, 3 % seulement des jeunes sont accueillis par un entrepreneur individuel et 50 % seulement travaillent dans des entreprises de moins de dix salariés. A l'opposé, les plus de 500 salariés accueillent 7 % des contrats de qualification contre 2 % seulement des contrats d'apprentissage.

2.5.2. Les apprentis sont concentrés dans sept secteurs

Ce lien étroit entre la taille de l'entreprise et le recours à l'apprentissage conditionne la répartition selon les secteurs d'activité. On trouvera les apprentis essentiellement dans les secteurs peu concentrés de l'économie.

Ainsi, les premiers utilisateurs (classés par ordre décroissant) sont les suivants :

- le Bâtiment,
- les Hôtels Cafés Restaurants,
- le Commerce de détail non alimentaire,
- les Services marchands aux particuliers,
- les Industries alimentaires autres que Viande et Lait,
- la Réparation automobile,
- le Commerce de détail alimentaire.

Ces sept secteurs concentrent 85 % des apprentis.

Tableau 29
Nombre de contrats d'apprentissage signés, selon le secteur d'activité
et la taille de l'entreprise en Rhône-Alpes, en 1992

NAP 40/ Nb de salariés	0	1-4	5-9	10-49	50-199	200-499	500 et plus	Ensemble	% R.Alpes	% France
Non renseigné	251	186	60	26	2			525	-	-
Agriculture sylviculture pêche	26	28	19	13	2	2		91	1,0	1,3
Industrie viande et lait	1	2	2	5	5			15	0,2	0,2
Industrie autres alimentaires	250	478	204	62	6	1	5	1 005	10,6	11,1
Produits combustibles		1						1	ns	ns
Electricité gaz eau	1	4	1			1	17	25	0,3	0,1
Minerais métaux ferreux			1	1				2	ns	0,1
Minerais métaux non ferreux	1			1	3		1	6	ns	ns
Production. matériaux min.	5	2	2	3	3	1	1	17	0,2	0,2
Industrie du verre		1						1	ns	ns
Chimie de base	1	2			1	2	5	11	ns	ns
Industrie pharmaceutique parachimie				1		1	1	3	ns	ns
Travail des métaux fonderie	8	20	30	43	26	13	15	155	1,6	1,0
Construction mécanique	25	37	27	37	18	16	6	165	1,7	1,6
Construction électrique électronique	1	8	10	13	2	7	14	54	0,6	0,8
Construction automobile	3	6	3	7	6	4	41	70	0,7	0,5
Construction navale aéronautique	1	1	2	2	1			7	ns	0,1
Industrie textile habillement	6	1	1	4	1	3		16	0,2	0,3
Industrie cuir chaussure	3	2						5	ns	ns
Bois meubles divers	50	48	30	45	6	2	3	185	2,0	1,8
Industrie papier carton	2		2	2				6	ns	ns
Imprimerie presse édition	9	13	8	14	1			46	0,5	0,6
Industrie caoutchouc plastique	2		2	14	4	6	1	29	0,3	0,2
Bâtiment génie civil et agricole	339	519	246	315	66	21	19	1 525	16,1	19,0
Commerce de gros alimentaire	6	7	5	5	2	2		27	0,3	0,3
Commerce de gros non alimentaire	11	32	24	27	12	1	1	109	1,2	1,2
Commerce de détail alimentaire	106	223	57	71	33	2	22	514	5,4	7,5
Commerce de détail non alimentaire	155	774	298	72	8	13	5	1 325	14,0	13,2
Réparation commerce automobile	262	482	239	226	98	2	1	1 310	13,9	11,0
Hôtels cafés restaurants	83	505	331	231	30	5	12	1 199	12,7	13,8
Transports	8	12	6	37	15	3	1	82	0,9	0,5
Services marchands entreprises	17	37	29	18	4			106	1,1	0,1
Services marchands particuliers	387	712	101	33	6	2	4	1 245	13,2	11,3
Location crédit bail	2	5	1					9	ns	ns
Assurances	1		2				1	4	ns	ns
Organismes financiers		1				11	31	43	0,5	0,2
Services non marchands	2	5	3	10	7		1	28	0,3	0,3
TOTAL	2 027	4 158	1 747	1 340	370	122	209	9 972	100,00	100,0
Pourcentage Rhône-Alpes	20,3	41,7	17,5	13,4	3,7	1,2	2,1	100,00	-	-
Pourcentage France	19,7	40,0	18,4	14,9	3,8	1,2	2,0	100,00	-	-

Source : Ministère du Travail (DARES, DRTE, DDTE)

2.5.3. Les secteurs qui accueillent des apprentis recourent également aux contrats de qualification

Même si tous ceux qui recourent beaucoup aux contrats de qualification ne sont pas des secteurs d'accueil pour les apprentis, l'inverse est généralement vrai. C'est tout particulièrement le cas pour :

- Bâtiment,
- Commerce de détail non alimentaire,
- Réparation automobile,
- Services Marchands aux particuliers.

Tableau 30
Apprentissage et contrats de qualification dans les secteurs
recourant le plus à l'apprentissage en Rhône-Alpes, en 1992

Secteur	Apprentissage		Contrats de Qualification	
	Nb	% du total	Nb	% du total
Industries alimentaires	1005	10,6	235	2,3
Bâtiment	1525	16,1	1101	10,4
Commerce détail alimentaire	514	5,4	262	2,6
Commerce détail non alimentaire	1325	14,0	961	9,0
Réparation automobile	1310	13,9	619	5,8
Hôtels cafés restaurants	1199	12,7	359	3,4
Serv. marchands aux particuliers	1245	13,2	474	4,5

Source : Ministère du Travail (DARES, DRTE, DDTE)

LISTE DES GRAPHIQUES ET TABLEAUX

Graphiques :		pages
Graphique 1	Part de l'apprentissage dans l'enseignement professionnel de second cycle, selon les régions, en 1991-92	24
Graphique 2	Taux de scolarité à 17 ans en CFA et en Lycée professionnel par académie	25
Graphique 3	L'évolution du nombre de contrats de qualification et de contrats d'apprentissage signés annuellement entre 1987 et 1992 en Rhône-Alpes	31
Graphique 4	Evolution du nombre annuel de contrats signés selon les différents types de formation en alternance en France depuis 1985	32
Graphique 5	Evolution des effectifs d'apprentis en France et en Rhône-Alpes, de 1985 à 1993	40
Graphique 6	Evolution sur moyenne période des effectifs d'apprentis, en France de 1968 à 1992	41
Graphique 7	Evolution des effectifs d'apprentis par niveau en Rhône-Alpes	43
Graphique 8	Evolution des effectifs d'apprentis de niveau IV et plus, en France	44
Graphique 9	Evolution des flux d'entrée en première année d'apprentissage, en Rhône-Alpes, selon le niveau de formation	44
Graphique 10	Evolution des effectifs d'apprentis selon les spécialités de formation	45

Tableaux :	pages	
Tableau 1	Les jeunes de 16 à 25 ans : situation en 1990 en Rhône-Alpes	11
Tableau 2	Les jeunes de 16 à 18 ans, situation et évolution entre 1982 et 1990 en Rhône-Alpes	13
Tableau 3	Les jeunes de 19 à 25 ans, situation et évolution entre 1982 et 1990 en Rhône-Alpes	13
Tableau 4	Les 16-25 ans non scolaires, selon le niveau de diplôme en 1982 et 1990	14
Tableau 5	Les jeunes de 16-25 ans en emploi en 1982 et 1990, selon l'activité économique	14
Tableau 6	Les jeunes de 16-25 ans en transition entre l'école, selon l'activité économique	15
Tableau 7	Le taux de chômage des 16-25 ans selon le niveau de diplôme en 1982 et 1990	16
Tableau 8	Comparaison Rhône-Alpes et France de la répartition des effectifs scolaires selon les niveaux de formation entre 1981 et 1991	18
Tableau 9	Comparaison Rhône-Alpes et France des évolutions des effectifs scolaires selon les niveaux de formation entre 1981 et 1991	18
Tableau 10	La part de l'enseignement professionnel dans les effectifs de deuxième cycle et son évolution entre 1981-82 et 1992-93, en France et en Rhône-Alpes	19
Tableau 11	Comparaison France, Rhône-Alpes, Ile-de-France de la part de l'enseignement professionnel dans l'enseignement secondaire (année 1988-1989)	19
Tableau 12	Répartition des élèves poursuivant des études après le premier cycle selon la nature de l'établissement d'accueil en 1990	20
Tableau 13	Nombre de diplômes de l'enseignement professionnel des lycées délivrés en Rhône-Alpes en 1987 et 1993	20
Tableau 14	Nombre de diplômes de l'enseignement professionnel de lycées délivrés en France en 1987 et 1992	21
Tableau 15	Nombre de jeunes admis aux examens de niveau IV en Rhône-Alpes en 1987-1993	22
Tableau 16	Nombre de jeunes présentés aux examens de niveau IV en Rhône-Alpes en 1987 et 1993	23

Tableau 17	Taux de réussite aux examens de niveau IV en Rhône-Alpes en 1987 et 1993	23
Tableau 18	Part des élèves préparant un CAP ou BEP en CFA dans le total des élèves préparant un CAP ou un BEP, en France, en 1991-92	26
Tableau 19	Effectifs en formation selon le type et le niveau du diplôme de formation professionnelle préparé, en Rhône-Alpes et en France, en 1991-92	27
Tableau 20	Comparaison des niveaux de formation possédés par les jeunes en contrats de qualification et en contrats d'apprentissage, en 1991 en Rhône-Alpes	33
Tableau 21	Nombre de contrats signés selon les secteurs d'activité, parmi les secteurs ayant signé 100 contrats et plus, en Rhône-Alpes, en 1991	34
Tableau 22	Les activités les mieux représentées au sein des secteurs ayant signé le plus de contrats de qualification	35-36
Tableau 23	Evolution des flux d'entrée en apprentissage selon le niveau de formation, en Rhône-Alpes et comparaison avec les objectifs fixés par la politique régionale	42
Tableau 24	Evolution des effectifs d'apprentis, par spécialité, en Rhône-Alpes en 1985-86 et 1992-93	47
Tableau 25	Répartition des apprentis de niveau IV et III par diplôme préparé et par groupes de formation en France et en Rhône-Alpes	50
Tableau 26	Les apprentis en BTS, DUT, écoles d'ingénieurs selon les groupes de formation détaillés en Rhône-Alpes en 1992	51
Tableau 27	Les apprentis en baccalauréat professionnel, selon les groupes de formation détaillés en Rhône-Alpes en 1992	52
Tableau 28	Les apprentis en brevet professionnel selon les groupes de formation détaillés en Rhône-Alpes en 1992	52
Tableau 29	Nombre de contrats d'apprentissage signés, selon le secteur d'activité et la taille de l'entreprise en Rhône-Alpes, en 1992	54
Tableau 30	Apprentissage et contrats de qualification dans les secteurs recourant le plus à l'apprentissage, en Rhône-Alpes, en 1992	55

CEREG
Dépôt légal 1er trimestre 1995

DANS le cadre d'une étude pour l'évaluation de la politique de promotion des formations en alternance conduite par le conseil régional Rhône-Alpes entre 1988 et 1993, le Céreq a réalisé une analyse des évolutions de la formation professionnelle des jeunes en Rhône-Alpes durant cette période.

Deux dimensions principales sont abordées. D'une part, sont mises en évidence les places respectives de l'enseignement professionnel scolaire et de l'apprentissage aux divers niveaux de formation. D'autre part est analysé le développement de la formation professionnelle des jeunes réalisée sous contrat de travail (contrats de qualification et contrats d'apprentissage).

En plus de ses résultats spécifiques, ce document présente un intérêt d'ordre général : celui de proposer une forme de mise en regard de données régionales et nationales, qui permette d'identifier à la fois les spécificités d'une situation régionale et la force d'inertie liée aux effets des tendances nationales.

Il constitue à cet égard un guide utile pour des décideurs ou des techniciens régionaux souhaitant construire un outil d'analyse des principales caractéristiques du système de formation professionnelle des jeunes existant sur leur territoire.

ISBN : 2-11-088-392-8
ISSN : EN COURS

10, Place de la Joliette
BP 176 13474 Marseille Cedex 02
Tél : (16) 91 13 28 28 / Fax : (16) 91 13 28 80